

ELECTIONS LÉGISLATIVES

23 milliards de dinars mobilisés pour la réussite du scrutin

P3



PARQUET ANTITERRORISTE FRANÇAIS (PNAT)

La libération requise pour l'agent consulaire algérien détenu en France

P3

ÉTATS-UNIS-IRAN

Doha accueille de nouvelles discussions cette semaine

P11

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Le Groupe Saïdal approuve ses résultats financiers pour 2025

P4

TRANSPORT

Changement à la tête de la SNTF

Le secrétaire général (SG) du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Abdelghani Dridi, a présidé la cérémonie d'installation de M. Hakim Yentaren en qualité de chargé de la gestion des affaires de la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF), en remplacement de M. Adj Bouaoui, dont il a été mis fin aux fonctions, a indiqué, lundi, un communiqué du ministère. "En exécution des instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, le secrétaire général du ministère a présidé la cérémonie d'installation de M. Hakim Yentaren en qualité de chargé de la gestion des affaires de la Société nationale des transports ferroviaires, en remplacement de M. Adj Bouaoui, dont il a été mis fin aux fonctions à la tête de l'entreprise", a précisé le communiqué. La cérémonie d'installation s'est déroulée en présence de hauts cadres du ministère, ainsi que des responsables et cadres de la SNTF, a ajouté la même source.

OMRA 2026

La liste préliminaire de 490 agences de voyages habilitées dévoilée

L'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO) a dévoilé, hier mardi dans un communiqué, la liste préliminaire des agences de tourisme et de voyages ayant obtenu, jusqu'à lundi, l'autorisation d'organiser l'activité de la Omra pour la saison 1448 H, comprenant 490 agences réparties à travers les différentes wilayas du pays. "768 agences ont été proposées pour l'organisation de la saison de la Omra 1448 H, dont 69 nouvelles agences n'ayant jamais organisé cette activité auparavant", a indiqué l'ONPO. Par ailleurs, "598 dossiers ont été examinés, dont 490 ont été retenus, tandis que 108 ont été rejetés", a précisé l'office. "Concernant les autorisations, 66 ont été émises, alors que 424 autorisations ont déjà été remises à leurs titulaires", selon la même source.

SANTÉ PUBLIQUE

Sortie de la troisième promotion des médecins inspecteurs

Le ministre de la Santé, Mohamed Sadek Aït Messaoudane, a présidé, hier à l'École nationale de management et de l'administration de la santé, à Bordj El Bahri (Alger), la cérémonie de sortie de la troisième promotion des médecins inspecteurs de la santé publique, au titre de l'année universitaire 2025-2026. Dans une allocution prononcée à cette occasion, il a indiqué que la sortie de cette promotion constitue « le fruit de l'investissement continu consenti par l'Etat, sous les orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en vue de renforcer les capacités des ressources humaines et de développer leurs compétences, conformément aux exigences des réformes en cours et aux défis croissants imposés par les mutations dans tous les domaines, notamment les domaines sanitaire, organisationnel et technologique ».

Il a souligné que le secteur de la santé traverse actuellement « une étape importante de modernisation, fondée sur la numérisation, l'amélioration de la gouvernance, le développement des ressources humaines et le renforcement de la qualité des services de santé ». Ces objectifs, a ajouté le ministre, « ne peuvent être atteints qu'à travers des cadres qualifiés, dotés d'une vision claire, de compétences avérées et de la capacité d'assurer l'accompagnement, l'évaluation et le suivi ». Dans cette perspective, M. Aït Messaoudane a affirmé que le ministère « poursuivra ses investissements dans la formation spécialisée et continue, considérée comme un pilier essentiel pour améliorer les performances, renforcer les compétences des ressources humaines et promouvoir le professionnalisme dans les différents corps et métiers de la santé, en adéquation avec l'évolution du système de santé et les exigences d'amélioration du service public ».

R.N

AGRICULTURE

Le Système national d'information agricole lancé

Le système, dont le déploiement s'effectuera progressivement à travers plusieurs étapes, comprend un tableau de bord central destiné aux responsables au niveau central, et des interfaces opérationnelles dédiées aux directions des Services agricoles et des subdivisions agricoles.

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, M. Yacine El-Mahdi Oualid a présidé, lundi à Alger, le lancement du Système national d'information agricole, visant à fournir des données fiables et actualisées sur le secteur, en vue de renforcer la gouvernance et de soutenir la prise de décision aux niveaux central et local, dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action du secteur agricole pour l'année 2026, notamment en ce qui concerne la modernisation et la numérisation. Le lancement de ce système, développé par un groupe de jeunes compétences algériennes, s'est déroulé lors d'une rencontre nationale ayant réuni des cadres du secteur au niveau central et local, des directeurs d'instituts et de centres de recherche, des responsables de groupes économiques et d'offices sous tutelle, ainsi que des membres du Conseil scientifique national de la sécurité alimentaire, a indiqué un communiqué du ministère. Dans son allocution M. Oualid a souligné l'importance de ce système d'information permettant "la mise à disposition de données précises sur le secteur et leur gestion de manière plus efficace, plus précise et plus rigoureuse, favorisant ainsi le passage de la gestion approximative à la gestion scientifique et rationnelle fondée sur des données fiables". Ce système repose sur la collecte, la gestion et la sécurisation des données relatives aux différentes fonctions et domaines liés à l'activité agricole, permettant à l'administration de mettre à jour ces données, depuis leur collecte, traitement et analyse, jusqu'à leur exploitation pour soutenir la prise de décision, a précisé le communiqué. Le système, dont le déploiement s'effectuera progressivement à travers plusieurs étapes, comprend un tableau de bord central destiné aux responsables au niveau central, et des interfaces opérationnelles dédiées aux directions des Services agricoles et des subdivisions agricoles, a ajouté le ministère. La première version du Système national d'information agricole comprend un module destiné au suivi de la campagne de moisson-battage, permettant la saisie et l'analyse des données quotidiennes relatives au déroulement de la campagne, le traitement des problématiques enregistrées sur le



terrain, notamment le manque de moissonneuses-batteuses. Le système permettra également aux producteurs de céréales non titulaires de la carte d'agriculteur, de commercialiser et de déposer leurs récoltes dans les centres de stockage de l'Office, selon le ministère. Ce module permet "de suivre les superficies récoltées selon les régions et les cultures, et la production réalisée grâce à l'intégration des données de terrain, mais aussi de fournir des indicateurs et des statistiques précis contribuant à une prise de décision appropriée en temps voulu", lit-on dans le communiqué. D'autres modules et fonctionnalités seront progressivement généralisés dans le cadre de ce système, notamment le registre national de l'agriculture, qui constituera une base de données de référence fiable pour l'orientation et le suivi, et le registre foncier agricole, permettant de recenser et de suivre les différents périmètres agricoles, un système de gestion du cheptel pour le suivi des effectifs des troupeaux et des programmes de vaccination, ainsi qu'un système de suivi des programmes de soutien agricole destiné à assurer le suivi des crédits alloués, à mesurer les taux de mise en œuvre des programmes et à suivre les bénéficiaires. Parmi les modules de ce système figurent un système de gestion des intrants agricoles, destiné à garantir le suivi de l'approvisionnement et de la distribution des

semences et des engrais, ainsi que les niveaux des stocks à l'échelle nationale, une plateforme unifiée de financement agricole pour le suivi des programmes de crédit, et l'évaluation des indicateurs de performance financière, un module dédié au système d'assurance agricole pour le suivi du niveau de couverture et d'évaluation de la protection contre les risques, un système de régulation des marchés permettant de suivre les prix de gros et de détail selon les produits, en sus d'un système de suivi des ressources hydriques et des changements climatiques, assurant le contrôle du niveau de remplissage des principaux barrages. Le système d'information comprend, en outre, un module consacré à la pêche et à l'aquaculture, destiné au suivi de la production halieutique nationale, de l'évolution de la flotte de pêche et de l'extension des fermes aquacoles, un système dédié aux ressources forestières et à l'environnement pour suivre l'évolution du couvert forestier et évaluer les risques d'incendies de forêt, un système de veille et de suivi des risques stratégiques, notamment ceux liés à la sécurité alimentaire, aux épidémies et à la sécheresse, outre un portail numérique unifié pour la gestion des différentes procédures administratives relevant du secteur de l'agriculture, garantissant la simplification des services et la numérisation de leur processus", a conclu le communiqué.

R.N

SOLIDARITÉ

37 nouvelles cellules de proximité créées

Le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme a annoncé, hier dans un communiqué, la création de 37 nouvelles cellules de proximité au cours du premier semestre de 2026, destinées à accompagner les citoyens et à prendre en charge les catégories vulnérables. "Dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à consolider les fondements de l'Etat social et à rapprocher l'administration du citoyen, et en concrétisant de la politique du secteur tendant à renforcer l'action de solidarité de proximité, sous la supervision de la ministre du secteur, Mme Soraya Mouloudji, 37 nouvelles cellules de proximité ont été créées au cours du premier semestre de 2026, portant leur nombre total à l'échelle nationale à 377", a précisé la même source. La mission principale de ces cellules

consiste à "accompagner les populations et à mener des enquêtes sociales afin de prendre en charge leurs préoccupations à travers une action de proximité directe, orientée notamment vers les catégories nécessitant une attention particulière", outre l'information de ces catégories sur les différents mécanismes et dispositifs mis en place par l'Etat en leur faveur. Ces cellules participent également à l'ensemble des actions de proximité ainsi qu'aux campagnes nationales et locales de sensibilisation et/ou d'information portant sur les principales préoccupations des citoyens. La création de ces nouvelles cellules de proximité permettra d'assurer "une meilleure couverture sociale solidaire de proximité, au profit de 116 communes réparties à travers 25 wilayas, à savoir Laghouat, Ghardaïa, El Oued, Tamarrasset, Béni Abbès, Touggourt, Biskra, El Bayadh, Djelfa, Tébessa, M'Sila, Mascara, Aïn Defla, Annaba, Guelma,

Batna, Bouira, Oum El Bouaghi, El Tarf, Souk Ahras, Constantine, Béjaïa, Sétif, Oran et Tiemcen. Le ministère a, par ailleurs, souligné que ces cellules s'appuient, dans la mise en œuvre de leurs approches, sur des équipes pluridisciplinaires comprenant des médecins, des psychologues, des travailleurs sociaux et d'assistants sociaux, qui évaluent quotidiennement avec précision les besoins sociaux de la région et réalisent des enquêtes sociales afin d'aider les autorités locales à prendre des décisions et à orienter les aides matérielles ainsi que les allocations sociales. Elles assurent également un accompagnement et un soutien médical et psychosocial aux femmes en situation difficile, aux personnes âgées et aux personnes aux besoins spécifiques, tout en étendant ses missions à l'autonomisation économique des différentes catégories sociales.

R.N

ELECTIONS LÉGISLATIVES

23 milliards de dinars mobilisés pour la réussite du scrutin

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a mobilisé un budget de 23 milliards de dinars pour assurer les préparatifs matériels et logistiques des élections législatives du 2 juillet.

Le directeur général des Finances et des Moyens généraux au ministère, Nourredine Guellal a détaillé les principales catégories de dépenses couvertes par le décret exécutif régissant les préparatifs logistiques des élections. «Les dépenses concernent notamment la confection des cartes d'électeurs, l'acquisition des documents électoraux, des équipements et matériels nécessaires au déroulement du scrutin, l'acquisition des urnes destinées aux bureaux de vote, les frais de restauration, d'hébergement et de transport, les dépenses liées aux campagnes de sensibilisation, les montants alloués au personnel réquisitionné pour l'opération électorale ainsi que les indemnités destinées aux jeunes candidats âgés de moins de 40 ans », a-t-il indiqué lors de son passage hier à l'émission "L'Invité du jour" de la Chaîne 3 de la Radio algérienne. Concernant les moyens financiers mobilisés, le directeur général a révélé que «les crédits initiaux alloués à notre département ministériel pour organiser cet événement s'élèvent à 23 milliards de dinars, répartis entre l'administration centrale et les services déconcentrés. Treize milliards de dinars sont destinés à l'administration centrale et dix milliards de dinars aux wilayas». Afin de suivre l'état d'avancement des préparatifs, le ministère a dépêché des commissions d'inspection dans l'ensemble des wilayas, avec une attention particulière accordée aux nouvelles circonscriptions administratives. « Conformément aux instructions de Monsieur le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, des missions d'inspection ont été envoyées dans toutes les wilayas, particulièrement dans les onze nouvelles wilayas, afin de vérifier les préparatifs, les sièges des coordinations locales, leur dotation en équipements, les réseaux de communication, les moyens d'hébergement et de transport des coordonnateurs ainsi que les salles opérationnelles et les espaces de stockage des bulletins de vote », a expliqué l'invité de la Chaîne 3.



Le nouveau découpage administratif a nécessité une adaptation particulière des moyens logistiques. Selon M. Guellal, si les nouvelles wilayas demeurent financièrement rattachées à leurs wilayas mères, elles bénéficient néanmoins d'une organisation logistique autonome afin d'assurer le bon déroulement des opérations électorales sur leur territoire. Le ministère a conclu plusieurs marchés avec des entreprises publiques chargées de la fabrication, du transport et de la sensibilisation. « L'exécution du budget au niveau central nous a permis de signer cinq contrats », a indiqué M. Guellal. Le premier marché a été conclu avec l'Imprimerie officielle pour l'impression des bulletins de vote, des enveloppes, des cachets et des formulaires électoraux. Le deuxième contrat, d'un montant de 800 millions de dinars, a été signé avec l'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (ANEP) pour conduire la campagne nationale de sensibilisation. Le troisième marché concerne le groupe Logitrans, chargé du transport terrestre des bulletins de vote, pour un montant de 100 millions de dinars. Le quatrième contrat a été conclu pour la fabrication des urnes électorales, pour une enveloppe de 154 millions de dinars. Enfin, Air Algérie Cargo assure le transport aérien des bulletins de vote vers les wilayas

du Grand Sud pour un montant de 130 millions de dinars. Le responsable a également dévoilé les volumes exceptionnels de documents et d'équipements produits dans le cadre de cette opération électorale. Ainsi, l'ANEP a procédé à l'impression et à la distribution de 700 000 affiches destinées à la campagne nationale de sensibilisation ainsi que de deux millions de fiches d'information. L'imprimerie officielle a, pour sa part, imprimé 24 millions d'enveloppes blanches ainsi que 904 formulaires de procuration. Le ministère a également acquis et distribué 191 unités d'encre phosphorique au profit des 69 wilayas. Concernant les bulletins de vote, pas moins de 282 millions d'exemplaires ont été imprimés puis distribués à partir du 19 juin. Les bulletins destinés aux wilayas du Grand Sud sont acheminés par Air Algérie Cargo, tandis que ceux des autres wilayas sont transportés par Logitrans. Enfin, les besoins en urnes ont été fixés, en concertation avec l'ANIE, à 5 519 unités. « Le recensement des besoins a été effectué en coordination avec l'ANIE. La détermination des quantités nécessaires se fait toujours à travers des séances de travail avec cette autorité qui demeure le service utilisateur », a conclu Nourredine Guellal.

R.N

PARQUET ANTITERRORISTE FRANÇAIS (PNAT)

La libération requise pour l'agent consulaire algérien détenu en France

Le retour à la normale des relations algéro-françaises qui, depuis une année, ont connu une crise diplomatique sans précédent, s'accélère. Pour cause, le Parquet antiterroriste français (PNAT) a requis, le 11 juin, la remise en liberté de l'agent consulaire algérien de Créteil incarcéré en France depuis avril 2025 et son placement sous contrôle judiciaire, estimant que son maintien en détention n'est plus justifié, a rapporté le journal français du soir "Le Monde" dans son édition d'hier. Une décision que d'autres n'ont pas hésité à qualifier de revirement spectaculaire, du fait que le Parquet français s'est, jusque-là, opposé à cette libération. Cette réquisition fait suite à une demande de remise en liberté provisoire introduite par la défense. Mais la décision revient

aux juges, et c'est précisément à ce niveau que les choses se bloquent pour une demande qui a été rejetée le 18 juin par les juges et sera, après l'appel fait par la défense, réexaminée le 13 juillet prochain. Pour le journal français, ces réquisitions marquent un évident assouplissement de la position du ministère public sur ce dossier, le Parquet antiterroriste ayant jusqu'à présent rejeté toutes les demandes de remise en liberté du diplomate algérien. L'arrestation de l'agent consulaire le 8 avril 2025 du temps où Bruno Retailleau, partisan acharné d'une politique de "bras de fer" avec Alger, était à la tête du ministère de l'Intérieur français, avait donné un coup de frein aux tentatives de réchauffement menées, alors, par le chef de la diplomatie française, Jean-Noël Barrot. Une arrestation

qu'avait alors dénoncée le ministère algérien des Affaires étrangères avec virulence, en la qualifiant de procédé «indigne» menée «sans considération du statut consulaire de l'agent» et «en violation des conventions diplomatiques en vigueur». L'Algérie était loin, en portant le chapeau de cette arrestation à Bruno Retailleau dans le but de saboter le processus de rapprochement entre les deux pays. Depuis le départ de l'ancien ministre de l'Intérieur et son remplacement par Laurent Nunez, les relations entre les deux pays ont retrouvé, peu à peu, des couleurs, avec à la clé l'échange, depuis février dernier, de visites ministérielles et la relance de la coopération sécuritaire et migratoire.

A.C

AFFAIRE DE LA FAF

Le procès des anciens présidents reporté au 21 juillet

Le tribunal de Sidi M'Hamed, pôle économique et financier d'Alger, a décidé, hier, de reporter au 21 juillet prochain le procès des anciens présidents de la Fédération algérienne de football (FAF), Kheireddine Zetchi, Charaf-Eddine Amara et Djahid Zefizef, dans le cadre de l'affaire portant sur la gestion de l'instance fédérale. Le renvoi de l'audience a été motivé par l'absence de notification de six membres du bureau fédéral, résidant hors de la capitale, parmi lesquels Bahloul, Maamar et Kaddah. Ces derniers font l'objet de mesures de contrôle judiciaire. Le ministre des Sports et la Fédération algérienne de football, constitués parties civiles dans cette affaire, étaient également absents à l'audience. Initialement prévue à 9 heures, l'audience n'a réellement débuté qu'aux environs de 10 h 30, après l'arrivée des prévenus en provenance de l'établissement pénitentiaire de Koléa. Étaient présents les trois anciens présidents de la FAF, ainsi que les ex-secrétaires généraux Mohamed Saad et Mounir Debichi, et l'ancien directeur de l'administration et des finances, Abdelghani Naqqache.

Pour rappel, Kheireddine Zetchi avait été placé en détention provisoire en novembre 2024 dans le cadre de cette affaire. Charaf-Eddine Amara et Djahid Zefizef avaient, dans un premier temps, été placés sous contrôle judiciaire avant d'être incarcérés dans d'autres dossiers. Amara a été écroulé le 21 décembre 2025 dans une affaire liée à sa gestion du groupe Madar, tandis que Zefizef a été placé en détention provisoire le 28 avril 2026 dans une enquête portant sur la gestion du groupe public Agrolag.

Au cours de l'audience, plusieurs observateurs ont relevé une nette dégradation de l'état physique de certains prévenus. Charaf-Eddine Amara est apparu très amaigri, tandis que Kheireddine Zetchi semblait également avoir perdu du poids, mais de manière moins marquée. À l'issue de la décision de renvoi, les prévenus ont pu saluer les membres de leurs familles présents au tribunal. La scène a été marquée par une vive émotion, certains proches n'ayant pu retenir leurs larmes. Charaf-Eddine Amara a notamment été aperçu embrassant la main de son épouse avant de quitter la salle d'audience pour regagner l'établissement pénitentiaire de Koléa.

Le dossier reviendra devant le tribunal de Sidi M'Hamed le 21 juillet prochain, une fois les formalités de notification des autres personnes poursuivies dans cette affaire achevées.

CRÉDIT BANCAIRE

La Banque d'Algérie resserre l'encadrement des taux d'intérêt

La Banque d'Algérie a décidé de durcir les conditions d'encadrement des taux d'intérêt appliqués aux crédits bancaires en réduisant de moitié le seuil à partir duquel un taux est considéré comme excessif. Cette mesure, officialisée par l'instruction n°06-2026, s'inscrit dans la poursuite de l'assouplissement de la politique monétaire engagée en 2025 afin de stimuler le financement de l'économie.

Désormais, un crédit sera qualifié d'excessif lorsque son taux effectif global dépasse de plus de 5 % le taux effectif moyen pratiqué par les banques au cours du semestre précédent pour une opération de même nature, contre une marge de 10 % auparavant.

Pour l'économiste Brahim Guendouzi, cette décision répond à une volonté claire de favoriser l'accès au financement, notamment pour les petites et moyennes entreprises (PME). «Après avoir abaissé son taux directeur et réduit les réserves obligatoires des banques en 2025, la Banque d'Algérie poursuit sa stratégie visant à encourager la distribution du crédit bancaire », explique-t-il. La nouvelle réglementation concerne l'ensemble des catégories de financement, notamment les découverts, les crédits à la consommation, les prêts à court, moyen et long termes, les crédits immobiliers ainsi que les opérations de leasing.

Au début de l'année, la Banque d'Algérie avait publié les taux effectifs moyens du second semestre 2025, servant de référence pour le calcul des plafonds applicables au premier semestre 2026. Les crédits de trésorerie affichaient ainsi des taux moyens de 7,51 % pour les découverts, 9,42 % pour les crédits à la consommation, 6,86 % pour les prêts destinés au financement de l'habitat et 10,01 % pour les opérations de leasing. Les crédits à court, moyen et long termes enregistraient, quant à eux, des taux moyens respectifs de 6,87 %, 6,30 % et 5,82 %.

En réduisant la marge de dépassement autorisée, la Banque d'Algérie entend renforcer la protection des emprunteurs tout en orientant davantage les établissements financiers vers des conditions de financement plus favorables, dans l'objectif de soutenir l'investissement productif et la croissance économique.

R.N

CAAR+

La nouvelle application qui simplifie l'assurance en Algérie

La compagnie algérienne d'assurance et de réassurance (CAAR) a procédé, lundi à Alger, au lancement de deux nouveaux services numériques couvrant différentes branches, et destinés à améliorer la qualité de ses prestations et à se rapprocher davantage de ses assurés, particuliers, professionnels et entreprises. Ces solutions ont été présentées à l'occasion d'un séminaire sur l'assurance-crédit et la transformation numérique, organisé par la CAAR avec la participation de partenaires nationaux et internationaux.

A cette occasion, la compagnie a dévoilé sa nouvelle application mobile, "CAAR+", permettant une souscription d'assurance et une déclaration des sinistres, et offrant aux clients la possibilité de réaliser une simulation tarifaire, obtenir un devis, souscrire leur contrat d'assurance et déclarer leurs sinistres directement depuis un smartphone.

Cette application couvre, dans une première phase, trois produits à savoir l'assurance "multirisque habitation", l'assurance "multirisque professionnelle" dédiée aux startups, ainsi que l'assurance "catastrophes naturelles (CAT-NAT)".

Cette application offre la possibilité d'effectuer la consultation des tarifs des produits d'assurance et la déclaration des sinistres, avec un suivi en temps réel du dossier jusqu'au règlement de l'indemnisation.

Ce service a vocation à devenir, à terme, une plateforme complète de gestion de la relation client avec l'objectif d'élargir l'offre des produits notamment par l'intégration progressive de l'ensemble des formules de l'assurance Multirisque Professionnelle, de l'assurance automobile, entre autres, a-t-on indiqué.

Le deuxième service dévoilé par la CAAR est la plateforme "e-services", un portail digital conçu pour simplifier et accélérer l'ensemble des démarches de ses clients. Destinée aux professionnels et aux entreprises, cette plateforme regroupe dans un espace unique les principales démarches liées à la souscription, la gestion des contrats et à la déclaration de sinistres. Cette plateforme comporte trois types de services. Il s'agit de l'assurance multirisque professionnelle, avec des formules dédiées aux startups, aux Très petites entreprises (TPE) et aux indépendants (freelancers), couvrant notamment l'incendie, le vol, la responsabilité civile, le risque cyber ou les dommages aux équipements électroniques.

Le deuxième service de cette application est "eCrédit" qui permet de digitaliser une partie de la relation client liée à l'assurance-crédit fournisseur, tandis que le troisième, "eTransport", est destiné à effectuer la déclaration en ligne des avis d'arrivée maritime, facilitant la gestion logistique des opérations commerciales des entreprises.

Intervenant à cette occasion, le PDG de la CAAR, Ammar Mesloui, a souligné que le lancement de ces services numériques intervient à l'occasion de la célébration du 63e anniversaire de la création de la compagnie.

"Nous devons constamment rechercher l'amélioration de la qualité de service et de la satisfaction de nos clients. Désormais, le client sera plus que jamais au cœur des préoccupations de la CAAR", a-t-il déclaré, ajoutant que le lancement de ces nouveaux services traduit la volonté de l'entreprise d'accompagner l'évolution des attentes de sa clientèle à travers des solutions innovantes.

Abordant l'assurance-crédit, le PDG de la CAAR a expliqué qu'il est destinée aux entreprises et permet d'assurer la protection contre le risque d'impayés et de couvrir les créances commerciales en cas de défaillance des débiteurs.

Lors de cette rencontre, les participants ont abordé les enjeux de l'assurance-crédit fournisseur, les évolutions de cette branche d'assurance, son rôle dans la sécurisation des transactions numériques ainsi que des meilleures pratiques internationales dans ce domaine.

R.E

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Le Groupe Sidal approuve ses résultats financiers pour 2025

Le groupe Sidal a tenu lundi à Alger, son Assemblée générale ordinaire, consacrée à l'approbation du rapport du Conseil d'administration ainsi qu'à l'adoption des résultats financiers de l'exercice 2025, qui ont été "exceptionnels", a indiqué un communiqué du groupe.



Sidal a précisé que les indicateurs de l'année écoulée témoignent d'une croissance forte et durable, soutenue par une amélioration notable de la performance opérationnelle, ajoute le communiqué. Le chiffre d'affaires du groupe a ainsi atteint un niveau record de 44,04 milliards de Da, enregistrant une croissance exceptionnelle de 98,43 % par rapport à l'exercice précédent.

LA CRMA D'ALGER ASSURE

l'indemnisation immédiate des assurés

La Caisse Régionale de Mutualité Agricole (CRMA) d'Alger a annoncé, lundi, le lancement d'une nouvelle prestation automobile permettant l'indemnisation immédiate des assurés le jour même de la déclaration du sinistre, indique un communiqué de la Caisse Nationale de Mutualité Agricole (CNMA).

Cette nouvelle procédure d'indemnisation immédiate, baptisée "PV Minute", est disponible au niveau de l'ensemble des agences du Grand Alger de la Caisse.

Après une première mise en œuvre au

niveau de la CRMA Oran, la CNMA prévoit de généraliser progressivement cette procédure à l'ensemble de ses caisses régionales ainsi qu'à son réseau de bureaux locaux à travers le territoire national. "La CRMA d'Alger a mobilisé les moyens organisationnels et techniques nécessaires afin de réduire considérablement les délais de traitement et d'assurer une indemnisation immédiate lorsque les conditions du dossier sont réunies", souligne la même source. Cette démarche "s'inscrit dans un vaste programme de modernisation

engagé par la CNMA, marqué notamment par la digitalisation progressive de ses services, l'amélioration continue de ses outils de gestion des sinistres et le développement de prestations à forte valeur ajoutée", soutient la Caisse, tout en rappelant sa participation à la campagne nationale de prévention des accidents de la circulation (20 juin-31 août). En 2025, la branche automobile de la CNMA a progressé de 11%, alors que ses indemnités versées au titre de cette branche ont atteint 6,7 milliards de DA.

R.E

CHANGEMENT CLIMATIQUE

La Banque mondiale prolonge indéfiniment son plan climat

La Banque mondiale (BM) a annoncé lundi prolonger indéfiniment son plan d'action contre le changement climatique (CCAP en anglais), mais dans le même temps abandonner ses objectifs de financement climatique, "afin de répondre aux besoins et demandes de nos clients". Le CCAP de l'institution basée à Washington était jusqu'ici renouvelé tous les cinq ans et visait des objectifs particuliers, notamment de consacrer 35% de ses financements à des programmes ayant un "impact positif sur

le climat", selon le site de la Banque. Désormais, le nouveau plan, qui a été validé par le conseil d'administration de la BM, n'intègre plus d'objectif de financement, jugeant que la dimension climatique doit au contraire être intégrée dans l'ensemble des projets. "Nous continuerons de suivre et publier nos indicateurs d'émissions nettes de gaz à effet de serre et les améliorations en terme de résistances aux risques climatiques pour les bénéficiaires" des financements, a précisé la Banque dans son communiqué.

Le CCAP a été lancé la première fois en 2016, dans la foulée de la signature de l'Accord de Paris de 2015, et renouvelé une première fois en 2021. Sur son année fiscale 2025, qui s'est achevée le 30 juin de l'année dernière, la Banque mondiale avait financé pour 50,8 milliards de dollars de programme de développement intégrant une dimension climatique, soit près de 50% du total des financements accordés par l'institution sur la période.

R.E



81 patients ont bénéficié d'opérations chirurgicales de la cataracte

CHU DE BATNA



Pas moins de 81 patients ont bénéficié, sur deux journées au service d'ophtalmologie et de chirurgie oculaire du centre hospitalo-universitaire (CHU) Touhami Benflis de Batna, d'opérations chirurgicales de la cataracte, selon un communiqué publié lundi par la cellule de communication de cet établissement de santé. Le document précise que cette initiative s'inscrit dans le cadre de journées chirurgicales intensives organisées durant les week-end par ce service " en

tant que première étape" et ce, pour réduire les délais d'attente tout en améliorant la qualité de la prise en charge des patients.

Selon ce communiqué, tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés pour assurer le succès de ces journées chirurgicales confiées à une équipe médicale et paramédicale spécialisée placée sous la supervision du chef de service ophtalmologie, le Pr Mohamed Fateh Rouki.

Il est prévu, selon le même communiqué, d'autres opérations similaires au

titre d'une deuxième et d'une troisième phases programmées pour la fin de la semaine en cours et de la semaine suivante.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la stratégie de la direction du CHU destinée à améliorer les prestations de santé et à renforcer la performance médicale afin de répondre aux attentes des patients qui affluent, en provenance de plusieurs wilayas, au CHU de Batna, y compris au service d'ophtalmologie, précise encore le même communiqué.

CONSTANTINE

69 nouveaux guides touristiques formés

Le secteur du tourisme de la wilaya de Constantine s'est récemment renforcé par une nouvelle promotion composée de 69 guides touristiques, a indiqué lundi le Directeur du tourisme et de l'artisanat, Ryad Amine Dahmani.

Ces nouveaux guides, formés au sein de l'Institut spécialisé de formation professionnelle Abdelmadjid-Zitoune à Constantine, seront affectés aux sites touristiques, archéologiques et historiques, afin d'assurer l'accompagnement des visiteurs, a-t-il ajouté. Cette opération s'inscrit dans une démarche de renforcement des ressources humaines qualifiées, destinées à accompagner la dynamique touristique que connaît la wilaya, d'autant que celle-ci s'approprie à réceptionner de nouvelles infrastructures hôtelières et des projets dédiés à l'artisanat avant la fin de l'année en cours, a souligné M. Dahmani. Il a précisé que ses services poursuivent la coordination avec les établissements de formation agréés, en vue de programmer d'autres promotions au cours de la saison prochaine, en réponse à la demande croissante de guides maîtrisant les langues étrangères et les savoirs liés au patrimoine local. L'objectif est d'assurer une couverture plus large des sites archéologiques, des musées et des espaces touristiques de la wilaya, a fait savoir M. Dahmani.

EL TARF

900 enfants de différentes wilayas du pays attendus dans les camps d'été

Pas moins de 900 enfants de différentes wilayas du pays attendus dans les camps d'été aménagés sur le littoral de la wilaya d'El Tarf, a-t-on appris, lundi, auprès de la direction de la jeunesse et des sports (DJS). Le chef du service des activités de jeunesse, Manaâ Haider, a précisé à l'APS que ces enfants seront accueillis au camp de jeunes "Défunt Moudjahid Bouba-ker Mohamed", dans la commune d'Echatt, dans le cadre d'un programme national élaboré par le ministère de la Jeunesse. Les jeunes vacanciers seront répartis sur six (6) sessions de 12 jours étalées tout au long de la saison estivale, selon le même responsable qui a souligné que les bénéficiaires auront droit à des activités artistiques et de loisirs, à des excursions, à des jeux de plage et à des ateliers supervisés par l'Agence nationale des loisirs de la jeunesse (Anaj), chargée de l'organisation et de l'encadrement de ces camps. M. Haider a également fait savoir qu'un premier contingent composé de 150 enfants des wilayas de Guelma et d'Oum El Bouaghi, est arrivé au camp de la commune d'Echatt où toutes les dispositions avaient été préalablement prises pour les accueillir.

CONSTANTINE

Exposition d'habits traditionnels au palais Ahmed Bey

Une large variété de costumes traditionnels féminins reflétant la richesse et la diversité du patrimoine constantinois, est présentée à l'exposition du patrimoine Cirta d'habits traditionnels, ouverte lundi, au musée public national des arts et expressions culturelles traditionnelles (Palais Ahmed-Bey). Cette exposition a pour objectif de sauvegarder et valoriser des habits traditionnels, notamment des tenues artisanales constantinoises reconnues et inscrites sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO, a précisé à l'APS le directeur de la chambre de l'artisanat et des métiers (CAM), Abdelghani Sifer. Organisée par la CAM, cette exposition qui se poursuivra jusqu'au 7 juillet prochain regroupe 20 artisans spécialisés dans la confection et la fabrication des habits traditionnels reflétant l'histoire et les coutumes de la ville des ponts à l'instar de la gandoura constantinoise et "Kaftan El Kadi", a indiqué la même source.

SIGUS ET AIN M'LILA (OUM EL BOUAGHI)

Lancement prochain de la réalisation d'une salle omnisports et d'une auberge de jeunesse

Les travaux de réalisation d'une salle omnisports dans la commune de Sigus et d'une auberge de jeunesse dans la commune d'Ain M'lila (wilaya d'Oum El Bouaghi), seront prochainement lancés, a-t-on appris lundi auprès du directeur local de la jeunesse et des sports (DJS).

Dans une déclaration à l'APS, Ahmed Rafik Berachedi a précisé que la salle omnisports à réaliser à l'entrée Est de Sigus dont l'étude technique a été élaborée aura une capacité de 500 places. Les travaux seront également lancés à Ain M'lila pour la réalisation à proximité du nouvel hôpital Mostefa Ben Boulaid d'une auberge de jeunesse d'une capacité de 50 lits, selon le même responsable. Une enveloppe financière estimée à 670 millions DA a été allouée au titre du programme sectoriel 2006 pour la réalisation de ces deux projets ainsi que le projet de réhabilitation du stade omnisports Beghou-Abdelhamid au chef-lieu de wilaya et des trois opérations de réhabilitation des maisons de jeunes des communes d'Ain Beida, d'Ain Fakroun et d'Oum El Bouaghi, a ajouté le même responsable.

SIDI BEL ABBÈS

Projets de développement en cours pour renforcer l'innovation



Plusieurs projets de développement se poursuivent dans la commune de Sidi Bel-Abbes, portant sur le renforcement des capacités de traitement des déchets, la promotion de l'innovation et de l'économie de la connaissance, ainsi que la modernisation des structures administratives de proximité. Ces initiatives s'inscrivent dans une démarche globale d'amélioration du service public et du cadre de vie des citoyens, a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya.

Dans le secteur de l'environnement et de la gestion des déchets, les travaux de réalisation d'un deuxième casier au Centre d'enfouissement technique (CET) avancent à un rythme soutenu. D'une capacité estimée à 400 000 mètres cubes, ce projet affiche un taux d'avancement de 95 %. Sa mise en service prochaine devrait permettre d'accroître significativement la capacité d'accueil du centre et de renforcer le dispositif de traitement des déchets conformément aux normes en vigueur. Par ailleurs, la commune se dote

d'un "Centre de l'Innovation", réalisé dans le cadre d'un accord de coopération entre le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, et le ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises. Ce pôle comprend des espaces de coworking, des salles de formation et de réunion, offrant un environnement propice à l'incubation des porteurs d'idées et de projets innovants. En parallèle, les travaux d'aménagement de l'annexe communale du quartier "Frères Adnane" se poursuivent activement. Ils s'inscrivent dans un programme global visant à moderniser les structures administratives de proximité, à améliorer les conditions d'accueil des citoyens et à renforcer la qualité du service public.

Dans le cadre du suivi de ces chantiers sur le terrain, le wali de la wilaya de Sidi Bel-Abbes, Kamel Hadji, a effectué une visite d'inspection à travers les différents sites, s'enquérant de l'état d'avancement des travaux et donnant une série

d'instructions fermes pour le respect des délais de livraison. Au niveau du Centre d'enfouissement technique, le chef de l'exécutif a insisté sur la nécessité d'achever les travaux restants afin de permettre la mise en service du deuxième casier au cours du mois d'août prochain, garantissant ainsi la continuité du service et la préservation de l'environnement.

Lors de sa visite du Centre de l'Innovation, il a souligné, après avoir reçu des explications sur l'aménagement et les équipements, que cette structure constitue un levier essentiel pour encourager l'entrepreneuriat et attirer les jeunes talents, tout en appelant à son achèvement rapide dans le respect des normes requises.

Enfin, le wali a clôturé sa tournée par l'annexe communale du quartier "Frères Adnane", où il a ordonné l'accélération du rythme des travaux afin de livrer dans les meilleurs délais cet espace administratif modernisé au profit des citoyens.

Mila (RN 79-B) : Lancement des travaux de traitement du glissement de terrain

Les travaux portant sur le traitement des glissements de terrain ayant affecté la route nationale (RN) n° 79-B, dans la commune de Mila, viennent d'être entamés, a-t-on appris, lundi, auprès de la direction des travaux publics (DTP). Le chef du service de la maintenance et d'exploitation des routes de la même direction, Mohamed-Seghir Boukerira, a précisé que les travaux portent sur "le traitement d'une portion de cette route située au point kilométrique (PK) 500+9, dans la commune de Mila". La durée des travaux en question, à

effectuer sur un linéaire d'environ 400 m, "n'exécédra pas 11 mois comme stipulé sur le cahier des charges de ce projet qui a nécessité un investissement public de 370 millions de dinars dans le cadre du programme d'entretien routier pour l'exercice 2026", a-t-on précisé de même source. Les efforts déployés par le secteur des travaux publics pour traiter le phénomène des glissements de terrain "se poursuivent", selon M. Boukerira qui a ajouté, à ce propos, que le traitement d'un autre glissement de terrain sera "bientôt" entamé sur un autre segment de 350 m de la RN 79-B, précisément

au PK 000+16. Cette dernière action, financée à hauteur de 180 millions de dinars, sera entamée au mois de juillet prochain, juste après la finalisation des procédures administratives préalables à la remise de l'ODS (ordre de service) à l'entreprise de réalisation. Il convient de noter que la RN 79-B connaît un trafic automobile très dense marqué, en particulier, par la circulation de dizaines de poids lourds et de camions, ce qui rend le port de Djendjen à l'autoroute Est-Ouest.

TIZI OUZOU

Lancement prochain du projet de renforcement en gaz naturel de la façade Nord

Le projet de réalisation d'une nouvelle conduite de renforcement de l'approvisionnement en gaz naturel des localités de la façade Nord de la wilaya de Tizi-Ouzou sera lancé prochainement, a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya.

Ce projet d'envergure consiste en la pose d'une canalisation de transport de 28 pouces sur un linéaire global de 77 kilomètres. L'ouvrage prendra son départ depuis la commune de Bordj Menafel (gazoduc de Hassi R'mel) dans la wilaya limitrophe de Boumerdès, pour venir alimenter et sécuriser le réseau des localités du flanc Nord de la wilaya de Tizi-Ouzou, selon la cellule de communication.

Le wali de Tizi-Ouzou, Aboubakr Essedik Boucetta, qui a effectué, récemment, une visite de travail dans la commune d'Azazga et après avoir suivi un exposé détaillé sur les différentes phases de l'opération, a donné des instructions fermes à l'effet d'accélérer le lancement effectif des travaux de réalisation du projet, a-t-on ajouté.

Qualifié de "vital" et de "hautement stratégique", ce projet vise à améliorer durablement le cadre de vie de la population locale, a-t-on observé.

Selon les chiffres communiqués par la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz, la wilaya dispose d'un réseau de distribution du gaz naturel d'une longueur de 10.602 km avec un taux de raccordement de plus de 93%.

HÔPITAL ABDELKADER-HASSANI (SIDI BEL-ABBES)

Cinq interventions délicates et complexes en chirurgie urologique

L'équipe médicale du Centre Hospitalo-Universitaire (CHU) Abdelkader-Hassani de Sidi Bel-Abbes a accompli un saut qualitatif dans le domaine de la chirurgie urologique, suite au succès inédit à l'échelle locale de cinq interventions chirurgicales délicates et complexes.

Selon les explications fournies par le chef de service d'Urologie et de Chirurgie Rénale, le Professeur Chellaf Sidi Mohammed, ce programme chirurgical innovant a permis la prise en charge de cas complexes de cinq patients. Ainsi, trois opérations de précision ont été menées avec succès pour la cure de sténose urétrale (urétroplastie) chez des personnes souffrant de complications et de séquelles dues à des interventions chirurgicales antérieures infructueuses.

Dans une première du genre au niveau de la wilaya de Sidi Bel-Abbes, l'équipe médicale a réussi à réaliser deux interventions d'implantation de prothèses péniennes (implants érectiles) pour deux patients. La première a ciblé un patient de 67 ans ayant subi auparavant une prostatectomie (exérèse d'un cancer de la prostate) qui avait entraîné des effets secondaires. La seconde opération a concerné un patient de 47 ans souffrant de complications sévères liées au diabète, affectant l'impactant lourdement au quotidien, a-t-il ajouté.

Cet exploit médical sans précédent ouvre des perspectives thérapeutiques prometteuses pour les patients de la région, a-t-on appris auprès de la direction de cet établissement de santé.

La cellule d'information et de communication a précisé que cette série d'interventions médicales de haute précision s'inscrit dans le cadre d'un atelier de formation théorique et pratique spécialisée.

Cet événement a été accueilli, la semaine dernière, par le service d'Urologie et de Chirurgie Rénale, en coordination avec d'éminents experts et chirurgiens venus d'Alger, dans le but d'échanger les expertises et de s'aligner sur les approches thérapeutiques modernes.

Le Pr Chellaf a souligné que l'intégration et la sédentarisation de ces chirurgies de pointe au sein des hôpitaux publics constituent un acquis social et sanitaire majeur. Cet apport est d'autant plus significatif au regard des coûts exorbitants de ces interventions dans les cliniques privées, en plus d'épargner aux patients les contraintes et la pénibilité des déplacements vers d'autres wilayas ou vers l'étranger.

Il a également été fait mention de la mise en place d'un programme futur, en coordination avec la direction générale, afin d'assurer la pérennité de ces interventions et d'amorcer une transition progressive vers une chirurgie moderne à haute valeur technologique.

De son côté, le directeur général du CHU, Mohamed Bense-noussi, a souligné que l'administration de l'établissement hospitalier a mobilisé l'ensemble des moyens matériels, logistiques et pharmaceutiques nécessaires pour garantir la réussite de cet atelier médical.

M. Bense-noussi a mis en avant le fait que la stratégie de l'hôpital repose sur la modernisation continue des infrastructures et des plateaux techniques, l'objectif étant de rehausser la qualité des prestations et de transformer le CHU de Sidi Bel-Abbes en un pôle sanitaire de référence à vocation régionale par excellence.

COMMUNE D'EL-BIODH (NÂAMA)

20 projets de développement en cours de réalisation



Les travaux de réalisation de plus de 20 projets de développement se poursuivent dans plusieurs secteurs de la commune d'El-Biodh (wilaya de Nâama), ont indiqué, lundi, les services de la wilaya.

Ces projets, financés dans le cadre du Programmes de développement économique et social, ainsi que du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales (FGSCL), s'inscrivent dans le cadre de l'amélioration des infrastructures et des services publics. A ce titre, figurent notamment les travaux de réhabilitation d'un tronçon du chemin communal 5, reliant la route nationale 6 (RN6) à la zone de Fougara, pour une enveloppe financière de 106 millions de dinars, et dont le taux d'avancement est estimé à 30 %, indique-t-on de même source. Un petit douvrage d'art est également en cours de réalisation sur le même

tronçon, pour un coût estimé à 32 millions de dinars, les travaux ayant dépassé un taux d'exécution de 75 %. Parmi les projets inscrits, il y a lieu de citer également l'aménagement de la place du Chahid Malouk-Abdelkader, pour une allocation budgétaire de 22 millions de dinars, dont les travaux affichent un taux d'avancement de 80 %, ainsi que la réhabilitation du Centre culturel de la commune, financée à hauteur de plus de 10 millions de dinars, dont le taux d'avancement ne dépasse pas actuellement 10 %.

La même source fait état aussi d'un projet de réalisation d'une Maison de jeunes, pour une enveloppe de 24 millions de dinars.

La commune connaît également des opérations de renouvellement de l'éclairage public dans plusieurs quartiers, notamment le centre-ville,

Talha-Triki, Talbi Lakhdar et Ghezal Bouhafs, pour un montant avoisinant 5 millions de dinars et un taux d'avancement des travaux évalué à 80 %.

Par ailleurs, la deuxième tranche des travaux d'aménagement de l'ancien siège de l'Assemblée populaire communale (APC) est en cours, pour un coût estimé à 11 millions de dinars, avec un taux d'exécution supérieur à 50 %.

Dans le même contexte, la commune a lancé un projet d'aménagement urbain comprenant le revêtement des routes et la réalisation de trottoirs dans plusieurs quartiers, notamment Hai El-Moustakbal, le centre-ville et Hai El-Amel, entre autres. Selon la même source, "les travaux devront être achevés d'ici la fin du mois de juillet prochain".

Relizane :115 conducteurs formés à la conduite des moissonneuses-batteuses

Un total de 115 conducteurs de la wilaya de Relizane ont bénéficié d'une formation qualifiante à la conduite des moissonneuses-batteuses dans plusieurs communes de la wilaya, dans le cadre des préparatifs de la campagne de moisson-battage et de la protection des cultures stratégiques, a-t-on appris, lundi, auprès de la direction des Services agricoles (DSA).

Selon la même source, cette opération, organisée récemment, s'inscrit dans le cadre d'une convention de coopération entre la DSA et la direction de la Formation et de l'Enseignement professionnels, en application de la stratégie nationale de mécanisation agricole visant à renforcer les compétences des ressources humaines et à accompagner la modernisation du secteur agricole.

Les stagiaires ont bénéficié d'un encadrement assuré par des techniciens expérimentés, tant sur le plan théorique que pratique. La direction de la Formation et de l'Enseignement professionnels a mobilisé les moyens et équipements pédagogiques nécessaires à la réussite de cette session, la première du genre dans la wilaya.

Cette formation a pour objectif de former une main-d'œuvre spécialisée dans la conduite, l'exploitation et la maintenance des moissonneuses-batteuses, afin d'améliorer les rendements des grandes cultures et de réduire les pertes de céréales lors des opérations de moisson-battage, a précisé la même source.

Elle vise également à répondre aux besoins du secteur agricole en ressources humaines qualifiées pour l'utilisation de ces équipements, face à la demande croissante des exploitants agricoles en matière de services de récolte

mécanisée.

Cette session de qualification, organisée pour la première fois dans la wilaya, devrait contribuer au succès de la campagne de moisson-battage de la saison agricole en cours, à l'amélioration des rendements, à la réduction des pertes, ainsi qu'à la prévention des incendies de récoltes, notamment des céréales.

La direction des Services agricoles a souligné que cette formation vise à renforcer la préparation des agriculteurs pour la campagne de récolte, à travers une meilleure maîtrise de l'utilisation des machines, la réduction des pertes et des pertes, ainsi que l'amélioration de la productivité.

Elle a ajouté que ce programme s'inscrit dans une démarche d'investissement dans les ressources humaines, considérées comme un levier essentiel du développement du secteur agricole, en permettant aux agriculteurs d'acquérir des compétences modernes et de bénéficier d'un accompagnement technique répondant aux exigences de l'agriculture moderne, contribuant ainsi au renforcement de la sécurité alimentaire et au soutien du développement local durable.

La campagne de moisson-battage de la saison agricole 2025-2026, lancée récemment, concerne une superficie totale de plus de 88.000 hectares. La production attendue est estimée à plus de 1,3 million de quintaux de différentes variétés de céréales, selon la direction des Services agricoles.

AU TERME D'UN MATCH À SUSPENSE

Le Maroc renverse les Pays-Bas et affrontera le Canada

Le Maroc a décroché son billet pour les huitièmes de finale de la Coupe du monde au terme d'un match à suspense face aux Pays-Bas. Après avoir arraché l'égalisation dans le temps additionnel (1-1), les Marocains se sont imposés 3-2 lors de la séance de tirs au but et affronteront le Canada au prochain tour.

Dominateurs dans le jeu, les Marocains se sont longtemps heurtés à une défense néerlandaise très disciplinée, organisée en bloc compact. Malgré plusieurs occasions, notamment par Neil El-Aynaoui et Achraf Hakimi, ils ont buté sur le gardien Bart Verbruggen, auteur de plusieurs arrêts décisifs. Les Pays-Bas ont ouvert le score à la 72e minute grâce à Cody Gakpo, récompensant l'une de leurs rares incursions offensives. Alors que la qualification semblait leur tendre les bras, le Maroc a trouvé les ressources pour revenir dans les derniers instants. Issa Diop a égalisé de la tête dans le temps additionnel sur un centre de Taïbi, envoyant les deux équipes en prolongation.

Aucune formation n'est ensuite parvenue à faire la différence, malgré plusieurs occasions de part et d'autre. La décision s'est finalement jouée aux tirs au but, où les Marocains ont fait preuve de davantage de sang-froid. Ismael Saïbari a transformé le tir décisif, tandis que les Néerlandais ont manqué leurs deux dernières tentatives, confirmant leurs difficultés récurrentes dans cet exercice. Grâce à cette qualification, le Maroc poursuit son remarquable parcours et nourrit désormais l'ambition de rejoindre les quarts de finale.

R.S

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Le sélectionneur Koubek limogé

Le sélectionneur de la République tchèque de football, Miroslav Koubek, a été démis de ses fonctions, suite à l'élimination au premier tour de la Coupe du monde 2026, a annoncé la Fédération tchèque de football (FAČR) lundi. "Nous nous sommes mis d'accord avec l'entraîneur Miroslav Koubek pour mettre fin à notre collaboration", a déclaré le président de la FAČR, David Trunda, dans un communiqué.

Le technicien de 74 ans avait qualifié sa sélection pour le Mondial pour la première fois depuis 20 ans à la faveur de deux victoires à l'issue d'une double séance de tirs au but aux dépens de l'Irlande et du Danemark en mars lors des barrages européens.

Les Tchèques n'ont pas réussi leur retour dans le tournoi, s'inclinant largement (3-0) devant le Mexique, un des pays hôtes, et la Corée du Sud (2-1), et devant se contenter d'un nul contre l'Afrique du Sud (1-1).

Sévèrement critiqué après ce fiasco, Koubek, qui avait pris les rênes de l'équipe avant les barrages, a dû jeter l'éponge. "Dans cette atmosphère, mon travail pour l'équipe nationale tchèque n'aurait plus aucun sens", a-t-il expliqué, cité dans le communiqué de l'instance fédérale.

R.S

MANCHESTER CITY

Enzo Maresca pour succède à Guardiola

Manchester City a officialisé, le 29 juin 2026, la nomination d'Enzo Maresca au poste d'entraîneur principal pour succéder à Pep Guardiola, dont le départ met fin à une décennie marquée par de nombreux succès. L'Italien de 46 ans, ancien adjoint de Guardiola et ex-coach de Chelsea, s'est engagé jusqu'en 2029.

Maresca connaît parfaitement le club mancunien. Après avoir dirigé l'équipe des moins de 23 ans, il a intégré le staff de Guardiola lors de la saison 2022-2023, participant aux conquêtes de la Premier League, de la Coupe d'Angleterre et de la Ligue des champions. Il a ensuite lancé sa carrière d'entraîneur principal à Leicester avant de rejoindre Chelsea, où il a remporté la Ligue Conférence et la Coupe du monde des clubs en 2025, tout en qualifiant les Blues pour la Ligue des champions.

Son passage à Chelsea s'est toutefois achevé prématurément après une série de mauvais résultats. Le club londonien a révélé que Maresca avait exprimé dès l'automne 2025 son souhait de remplacer Guardiola à Manchester City, expliquant ainsi les circonstances de son départ. À Manchester, l'Italien hérite d'un effectif toujours très compétitif, emmené notamment par Rodri, Rayan Cherki et Erling Haaland, mais également en pleine reconstruction après les départs de plusieurs cadres historiques. Sa mission sera de ramener les Sky Blues au sommet de la Premier League, qu'ils n'ont plus remportée depuis 2024, tout en relançant leurs ambitions en Ligue des champions. Maresca a affirmé vouloir proposer un football ambitieux et poursuivre la culture de la victoire qui fait la réputation du club.

R.S

MONDIAL-2026

Un sensationnel Paraguay élimine l'Allemagne dès les 16^{es}



Le Paraguay a créé l'une des plus grandes surprises de la Coupe du monde 2026 en éliminant l'Allemagne, quadruple championne du monde, au terme d'une séance de tirs au but (1-1, 4-3 t.a.b.), lundi à Foxborough, près de Boston. Grâce à cet exploit, l'Albirroja se qualifie pour les huitièmes de finale, où elle affrontera le vainqueur du duel entre la France et la Suède. Cette élimination confirme les difficultés persistantes de la Mannschaft dans les grandes compétitions. Après ses sorties dès la phase de groupes en 2018 et 2022, la sélection allemande quitte une nouvelle fois le tournoi prématurément, fragilisant davantage la position de son sélectionneur Julian Nagelsmann. Pourtant, l'Allemagne a largement dominé la rencontre. Avec une possession de balle proche de 80 % en première période, elle a multiplié les offensives sans parvenir à concrétiser. Solide et parfaitement organisée, la défense paraguayenne a repoussé les nombreuses tentatives allemandes, tandis que le gardien Orlando Gill s'est montré impérial.

Contre le cours du jeu, le Paraguay a ouvert le score juste avant la pause. Sur l'une de ses rares incursions offensives, Julio Enciso a repris de la tête un centre précis pour tromper la défense allemande et donner l'avantage aux siens (42e). Au retour des vestiaires, la pression allemande s'est accentuée. Florian Wirtz a finalement trouvé Kai Havertz, qui a égalisé de la tête à la 54e minute. Malgré cette réaction, les Allemands ont continué à manquer de réalisme. Julian Nagelsmann avait pourtant tenté un pari offensif en titularisant Deniz Undav à la place de Jamal Musiala, encore diminué physiquement, mais cette option n'a pas porté ses fruits. Les prolongations ont confirmé la résistance du Paraguay. Jonathan Tah a bien cru offrir la qualification à l'Allemagne, mais son but a été annulé après intervention de l'assistance vidéo pour une faute sur le gardien paraguayen. Les Sud-Américains ont poursuivi leur plan de jeu avec discipline, attendant la séance de tirs au but. Lors de cet exercice, Orlando Gill est devenu le héros de son équipe en repoussant

deux tentatives allemandes, notamment celles de Kai Havertz et Nick Woltemade. Jonathan Tah a également échoué, tandis que José Canale a transformé le tir décisif, offrant au Paraguay une qualification historique. Malgré 49 centres, 19 tirs et une domination territoriale constante, l'Allemagne a une nouvelle fois payé son manque d'efficacité offensive et son incapacité à faire la différence dans les moments clés. À l'inverse, le Paraguay a démontré qu'une organisation défensive rigoureuse, une solidarité de tous les instants et un gardien inspiré pouvaient suffire à renverser un géant du football mondial. Ce succès marque une nouvelle page de l'histoire du football paraguayen et envoie un avertissement au futur adversaire de l'Albirroja. Pour l'Allemagne, cette désillusion ouvre une période d'interrogations sur son avenir et sur les choix qui devront être faits pour retrouver son rang parmi les grandes nations du football.

R.S

LOIN D'ÊTRE BRILLANT

Le Brésil s'en sort au forceps face au Japon

Le Brésil a décroché, dans la douleur, sa qualification pour les huitièmes de finale de la Coupe du monde en s'imposant 2-1 face au Japon, lundi 29 juin à Houston. Longtemps dominée par une équipe japonaise disciplinée et bien organisée, la Seleção a trouvé les ressources pour renverser la rencontre dans les dernières minutes.

Après un bon début de match, les Brésiliens ont progressivement perdu le contrôle face à des Japonais solides défensive-

ment et efficaces en transition. Profitant des difficultés physiques de plusieurs cadres brésiliens, notamment Lucas Paqueta et Casemiro, les Samurai Blue ont ouvert le score à la 29e minute. Kaishu Sano a intercepté une mauvaise relance au milieu de terrain avant de conclure d'une frappe croisée qui a trompé Alisson.

Au retour des vestiaires, Carlo Ancelotti a réorganisé son équipe en faisant entrer Endrick à la place de Paqueta. Ce changement a transformé le

visage du Brésil, plus offensif et plus entreprenant. Les occasions se sont multipliées, mais le gardien japonais Zion Suzuki et sa défense ont longtemps résisté. Casemiro a finalement égalisé de la tête à la 56e minute sur un centre de Gabriel, relançant totalement la rencontre. Poussés par cet élan, les Brésiliens ont continué à attaquer, Vinicius Junior trouvant notamment le poteau après une percée individuelle. Alors que le match semblait se diriger vers la prolongation, Gabriel

Martinelli a inscrit le but de la victoire dans le temps additionnel (90e+6), offrant au Brésil une qualification arrachée au terme d'un scénario renversant. Si ce succès confirme le caractère de la Seleção, il met également en évidence certaines fragilités qui pourraient peser lors du prochain tour face à la Côte d'Ivoire ou à la Norvège. Le Japon quitte, une nouvelle fois, la compétition sans avoir remporté de match à élimination directe en Coupe du monde.

FOOT/MONDIAL-2026 (1/16ES DE FINALE)

Les Verts face à la Suisse pour écrire une nouvelle page

L'équipe nationale algérienne de football tentera, vendredi (04h00 heure algérienne) à Vancouver, d'écrire une nouvelle page de son histoire en Coupe du Monde, lorsqu'elle affrontera la Suisse, pour le compte des 1/16es de finale de l'édition américaine.

Le rendez-vous du vendredi aura aussi une saveur particulière pour le sélectionneur Vladimir Petkovic, appelé à défier un pays et une sélection qu'il connaît mieux que quiconque. Interrogé sur cette confrontation, le coach Petkovic déclare: "Profitions d'abord de notre qualification pour les 16es de finale, avant de nous projeter sur le prochain défi, la Suisse". Ancien patron de la sélection suisse entre 2014 et 2021, le technicien bosno-suisse avait marqué l'histoire de la "Nati" en la conduisant notamment jusqu'aux quarts de finale de l'Euro-2021, après l'exploit retentissant réalisé face à la France en huitièmes de finale. Durant sept années passées à la tête de la Suisse, Petkovic a dirigé 78 rencontres, un record pour un sélectionneur helvétique.

Près de cinq ans après son départ, le destin lui offre aujourd'hui des retrouvailles inattendues avec son ancienne équipe, cette fois sur le banc de l'Algérie, qualifiée pour la phase à élimination directe au terme d'un parcours accroché dans le groupe J.

"La Suisse est une sélection expérimentée qui participe régulièrement aux grands rendez-vous européens et mondiaux. Je connais bien sa philosophie de jeu, même si plusieurs joueurs ont changé depuis. Nous allons étudier attentivement cette équipe dans les jours à venir afin d'élaborer la meilleure stratégie possible pour poursuivre notre aventure dans ce Mondial.", a-t-il ajouté.

Si l'aspect émotionnel ne manquera pas d'accompagner cette affiche, Petkovic devrait toutefois privilégier le discours de la raison et de l'efficacité. Habitué aux grands rendez-vous, le sélectionneur des Verts sait que les liens affectifs n'ont que peu de place lorsque l'enjeu est une qualification pour les huitièmes de finale d'une Coupe du monde.

La Suisse, qui a terminé en tête de son groupe,



abordera cette confrontation avec le statut de favorite. Organisée, disciplinée et dotée d'une solide culture tactique, la sélection helvétique confirme depuis plusieurs années sa place parmi les nations les plus régulières du football européen. Mais l'équipe algérienne possède également des arguments à faire valoir. Les Verts ont démontré lors de la phase de groupes une réelle force de caractère, notamment face à la Jordanie (2-1) puis lors du spectaculaire nul (3-3) obtenu contre l'Autriche, qui leur a permis de poursuivre l'aventure mondiale.

Pour Petkovic, la connaissance approfondie du football suisse pourrait constituer un atout supplémentaire dans la préparation de cette rencontre. Même si plusieurs joueurs et certains principes ont évolué depuis son départ, le technicien maîtrise parfaitement l'environnement, la mentalité et les exigences qui caractérisent la sélection helvétique.

Du côté suisse, l'affiche suscite également beaucoup d'intérêt. Les médias helvétiques évoquent déjà les retrouvailles entre l'ancien sélectionneur et plusieurs cadres de la "Nati", dans un duel qui opposera également l'actuel sélectionneur suisse, Murat Yakin, à son prédécesseur.

Au-delà de l'histoire personnelle de Petkovic, les Verts auront surtout l'ambition d'écrire la leur. Pour la deuxième fois de leur histoire, ils se retrouvent dans une phase à élimination directe d'un Mondial avec l'espoir de franchir un nouveau cap et de prolonger un rêve qui mobilise tous ses supporters à travers le monde.

Vendredi à Vancouver, l'émotion des retrouvailles laissera rapidement place à la réalité du terrain. Et pour Vladimir Petkovic comme pour ses joueurs, une seule chose comptera : poursuivre l'aventure mondiale sous les couleurs de l'Algérie.

R.S

MONDIAL-2026 (1/16ES DE FINALE)

Un trio arbitral argentin pour diriger Suisse-Algérie

La Fédération internationale de football (FIFA) a désigné un trio arbitral argentin conduit par Yael Falcon Pérez pour officier la rencontre entre la Suisse et l'Algérie, prévue vendredi prochain (04h00 algérienne) au stade BC Place de Vancouver (Canada), pour le compte des seizièmes de finale de la Coupe du monde 2026.

L'arbitre argentin sera assisté de ses compatriotes Maximiliano Del Yesso et Facundo Rodríguez, alors que le Mexicain Kevin Ortega occupera le rôle de quatrième arbitre.

La FIFA a également désigné le Mexicain Michael Orue en qualité d'arbitre assistant remplaçant pour cette rencontre à élimination directe. Né le 15 décembre 1988 à Buenos Aires, Yael

Falcon Pérez est arbitre international FIFA depuis 2022. Ancien professeur d'éducation physique et maître-nageur, il a rapidement gravi les échelons de l'arbitrage argentin après ses débuts dans l'élite en 2019.

L'officiel sud-américain s'est illustré sur la scène continentale en dirigeant des rencontres de la Copa Libertadores, de la Copa América 2024 ainsi que du tournoi olympique masculin des Jeux olympiques de Paris 2024.

Lors du Mondial-2026, Falcon Pérez a notamment officié la rencontre du groupe F entre la Suède et la Tunisie remportée par les Scandinaves (5-1), avant d'être désigné pour le match entre le Mexique et la République tchèque lors de la phase de groupes.

Reconnu pour son style d'arbitrage laissant généralement le jeu se développer tout en conservant une certaine fermeté disciplinaire, l'Argentin affiche une moyenne supérieure à cinq cartons jaunes distribués par rencontre dans les compétitions qu'il dirige.

La sélection algérienne, qualifiée pour les seizièmes de finale après avoir terminé à la troisième place du groupe J, tentera de poursuivre son parcours face à une formation suisse qui a décroché son billet à la faveur de la première place du groupe B.

Le vainqueur de cette confrontation affrontera en 8es de finale le qualifié du match entre la Colombie et le Ghana.

R.S

FOOT / TRANSFERTS

L'Algérien Ghedjemis convoité par Lille et Monaco

L'ailier international algérien de Frosinone (Serie A italienne de football), Farès Ghedjemis, figure sur les tablettes des deux clubs français, Lille OSC et l'AS Monaco, en vue du mercato estival, rapporte lundi L'Equipe.

Le LOSC suit depuis plusieurs semaines le profil du joueur algérien, tandis que le club de la Principauté le considère comme une option crédible pour renforcer son secteur offensif, notamment en prévision d'un éventuel départ de Maghnes Aklouch, qui devrait s'engager avec le Paris SG.

La concurrence s'annonce toutefois relevée. Plusieurs formations italiennes, dont la Juventus et Naples, suivraient également avec intérêt les performances de Ghedjemis, dont la valeur ne cesse de grimper après sa saison aboutie sous les couleurs de Frosinone.

Auteur d'une saison de très haut niveau avec Frosinone, le joueur de 23 ans a largement contribué au retour de son équipe en Serie A. Avec un bilan de 15 buts et trois passes décisives en Serie B, il s'est imposé comme l'un des joueurs les plus en vue du championnat italien, au point d'être désigné meilleur joueur de la saison. Sous contrat avec son club jusqu'en juin 2028, l'ancien pensionnaire des centres de formation de Troyes et du Havre (France) ne devrait pas quitter Frosinone à moindre coût. Son indemnité de transfert est estimée entre 10 et 15 millions d'euros.

En attendant un éventuel transfert cet été, Ghedjemis reste pleinement mobilisé avec la sélection nationale, qualifiée pour les seizièmes de finale de la Coupe du monde 2026, où elle affrontera la Suisse, vendredi au stade de Vancouver, au Canada (04h00, heure algérienne).

HANDBALL

La Fédération algérienne lance une Académie nationale des jeunes arbitres

La Fédération algérienne de handball (FAHB) a annoncé lundi, le lancement de l'Académie nationale des jeunes arbitres, une nouvelle initiative visant à renforcer l'arbitrage national à travers la formation d'une nouvelle génération de jeunes officiels conformément aux standards internationaux.

Dans une correspondance adressée aux présidents des ligues régionales, en coordination avec les ligues de wilaya, la FAHB précise que ce projet s'inscrit dans le cadre de sa nouvelle stratégie de développement de l'arbitrage et de modernisation de la discipline.

Selon le document, l'Académie aura pour mission de détecter, former et accompagner les jeunes talents de l'arbitrage à travers un parcours structuré, inspiré des recommandations de la Fédération internationale de handball (IHF) et des meilleures pratiques adoptées à l'échelle internationale.

La Fédération a ainsi invité les ligues régionales, en coordination avec les ligues de wilaya, à proposer six (06) binômes de jeunes arbitres répondant aux critères de sélection, et ce avant le 4 juillet 2026.

Le programme de formation reposera notamment sur l'évaluation des performances plutôt que sur l'ancienneté, un suivi continu sur et en dehors du terrain, une formation pratique intensive ainsi que le travail en binôme, considéré comme un élément essentiel du développement des jeunes arbitres.

A travers cette initiative, la FAHB ambitionne de constituer une base nationale de jeunes arbitres, de préparer des officiels capables d'évoluer aux niveaux continental et international, d'adopter des méthodes modernes de formation et de promouvoir une culture de l'excellence dans l'arbitrage de handball.

La Fédération estime que ce projet constitue une étape importante dans le renforcement de la qualité de l'arbitrage national et dans la préparation de la relève appelée à officier lors des compétitions nationales et internationales.

R.S

FIFA POWER RANKINGS

Mahrez 21e du classement individuel

Le capitaine de la sélection algérienne, Riyad Mahrez, occupe la 21e place du classement individuel "FIFA Power Rankings", un nouvel outil d'évaluation des performances des joueurs lancé par la Fédération internationale de football (FIFA) à l'occasion de la Coupe du monde 2026.

Développé en collaboration avec le groupe énergétique Aramco, ce système repose sur l'analyse des données collectées durant les rencontres du tournoi afin de fournir une évaluation objective des prestations individuelles.

Les joueurs de champ sont notés sur une échelle de 0 à 10 dans trois domaines distincts : l'attaque, la créativité et la défense, tandis que

les gardiens de but sont évalués sur leur maîtrise du ballon et leur capacité à protéger leur but.

L'attaquant algérien, auteur d'un doublé contre l'Autriche (3-3), lors de la 3e et dernière rencontre de la phase de poules, est crédité d'une note moyenne de 6.46 points en attaque, 6 en créativité et 4.9 défense.

A l'issue de chaque journée de compétition, la FIFA établit un classement des 100 meilleurs joueurs dans chacune des catégories ainsi qu'un classement général, mis à jour après chaque match disputé.

Le "FIFA Power Rankings" se veut ainsi un indicateur des performances des joueurs tout au

long de la compétition, chaque participant recevant une note pour chacune de ses apparitions ainsi qu'une évaluation globale de son parcours dans le tournoi.

La présence de Riyad Mahrez parmi les 25 premiers du classement général confirme l'impact du joueur algérien depuis le début du Mondial 2026 et son rôle majeur dans le parcours des Verts dans la compétition. La première place au classement des meilleurs joueurs de champ est occupée par l'attaquant international allemand Deniz Undav, devant l'Argentin Lionel Messi et le Français Kylian Mbappe, à l'issue de la phase de poule du Mondial-2026.

R.S

EST DE LA RDC

L'ONU alerte sur des violences d'une "gravité exceptionnelle"

Une commission d'enquête indépendante de l'ONU a affirmé lundi à Genève avoir reçu des informations portant sur des violences d'une "gravité exceptionnelle" dans l'est de la République démocratique du Congo, notamment des exécutions illégales et le recrutement forcé d'enfants.

Dans une présentation devant le Conseil des droits de l'homme, la commission a indiqué avoir recueilli des témoignages faisant état d'une grave dégradation de la situation dans ces deux provinces, où les habitants sont "vulnérables et sans protection" face à l'intensification du conflit et à l'affaiblissement des institutions publiques. "Les informations portées à notre attention font état d'une situation d'une gravité exceptionnelle", a déclaré le président de la commission, Arnauld Akodjenou.

Créée par le Conseil des droits de l'homme, la commission enquête sur les violations présumées du droit international humanitaire et des droits humains commises dans les deux provinces de l'est de la RDC. La commission souligne que ses investigations restent à un stade préliminaire et qu'elle n'est pas encore en mesure de se prononcer directement "sur la nature ou l'ampleur des violations, ni de tirer des conclusions définitives".

GUINÉE

15 passagers, dont des élèves, tués dans un accident de la circulation

Au moins 15 personnes, dont plusieurs jeunes élèves partant pour leurs congés, ont trouvé la mort dans un accident de la circulation dans la nuit de dimanche à lundi dans le centre de la Guinée, a annoncé la Protection civile.

L'incident s'est produit vers "11 heures du matin, sous une forte pluie, dans une zone de virages", selon la même source.

Il a impliqué "un véhicule transportant 16 passagers, dont plusieurs jeunes élèves se rendant en vacances", qui est "entré en collision avec un camion-remorque", a précisé la Protection civile.

Un seul survivant a été recensé et "évacué dans un état grave, et les corps des victimes ont été transportés à la morgue de l'hôpital régional de Mamou", selon la même source.

Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances exactes de ce drame. Les accidents graves de la route sont fréquents en Guinée du fait de la dégradation des routes, de la vétusté des véhicules et de la conduite jugée imprudente des chauffeurs. Les conditions de circulation sont rendues encore plus difficiles par les fortes précipitations.

MADAGASCAR

La SADC hausse le ton contre les autorités de transition

Réunie en sommet extraordinaire par visioconférence le 29 juin, la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) a exprimé sa vive préoccupation face à la situation politique à Madagascar. Dans son communiqué final, l'organisation régionale appelle à la libération des prisonniers politiques, à la fin des arrestations arbitraires visant les responsables de l'opposition et les membres de la Génération Z, ainsi qu'au retour des exilés politiques. Elle réaffirme également la nécessité d'un dialogue politique inclusif afin de favoriser une sortie durable de la crise.

Cette prise de position marque un durcissement du ton de la SADC, qui avait jusqu'alors adopté une attitude conciliante envers les autorités de transition, malgré la prise de pouvoir des militaires en octobre 2025. Près de neuf mois après la chute d'Andry Rajoelina, le sommet, présidé par le président sud-africain Cyril Ramaphosa et auquel a participé le président malgache Michaela Randrianirina, insiste sur le respect de l'État de droit, de la gouvernance démocratique et du rétablissement de l'ordre constitutionnel. L'organisation souhaite que les réformes en cours débouchent sur des élections libres et la mise en place d'un gouvernement démocratiquement élu. Ces recommandations s'appuient sur trois missions d'évaluation menées par la SADC entre octobre 2025 et mai 2026.

NORD DU NIGERIA

Trois personnes tuées lors d'une tentative d'enlèvement d'élèves

Un soldat, un enseignant et un membre d'une milice d'autodéfense ont été tués lundi par des terroristes lors d'une tentative d'enlèvement de onze élèves, avant que les autorités ne parviennent à libérer dix d'entre eux, a annoncé l'Armée. Selon l'Armée, des assaillants affiliés à l'organisation terroriste autoproclamée en Afrique de l'Ouest (ISWAP selon l'acronyme anglais) ont tué un enseignant et blessé un autre lorsqu'ils ont pris d'assaut un lycée dans la ville de Lassa, dans la zone administrative locale d'Askira Uba.

L'attaque, survenue vers 9h00 du matin (heure locale), a déclenché une vaste opération de recherche de la part des forces de l'ordre. Un élève reste porté disparu.

"Malheureusement, au cours des violents échanges de tirs, un courageux soldat ainsi qu'un membre de la



Force civile mixte (Civilian Joint Task Force) ont consenti au sacrifice ultime", a déclaré dans un communiqué le capitaine Mohammed Goni, porte-parole des opérations militaires dans le nord-est du

pays. Depuis l'enlèvement de plus de 300 lycéennes à Chibok, dans l'État de Borno, en 2014, qui avait suscité l'indignation internationale, des centaines d'enfants ont été kidnappés lors de dizaines d'attaques

menées par des groupes terroristes et des bandes criminelles.

En mai, des terroristes ont enlevé plus de 40 élèves dans le village de Mussa, dans l'État de Borno, qui sont toujours détenus.

SÉNÉGAL

Le gouvernement annonce un référendum sur la réforme de la constitution



L'Assemblée nationale du Sénégal a adopté, le 29 juin 2026, un projet de réforme constitutionnelle à l'unanimité des 129 députés présents, dans un climat de fortes tensions politiques. Les élus de l'opposition ont boycotté le vote après une séance agitée, tandis que des manifestations organisées aux abords du Parlement ont été dispersées par les forces de l'ordre.

Les débats ont été marqués par l'expulsion du député de l'Alliance pour la République (APR), Abdou Mbow, qui refusait de quitter la tribune pour dénoncer le déroulement de la séance. Son départ forcé a entraîné le retrait des parlementaires de l'opposition, laissant la majorité adopter seule le texte. À l'issue du scrutin, le ministre de la Justice a annoncé que la réforme serait soumise à

référendum, sans préciser de calendrier. Le projet modifie 29 articles de la Constitution et prévoit notamment d'interdire au président de la République de diriger un parti politique, de renforcer les prérogatives du Premier ministre et de l'Assemblée nationale, de créer une Cour constitutionnelle en remplacement du Conseil constitutionnel et de limiter à une seule la dissolution du Parlement par mandat présidentiel.

Les opposants dénoncent une réforme élaborée sans concertation suffisante et estiment qu'elle favoriserait Ousmane Sonko, actuel président de l'Assemblée nationale. De son côté, le Pastef affirme que le texte découle des recommandations du Dialogue national de 2025 et des Assises de la justice de 2024.

PRÉSIDENTIELLE AU PÉROU

Keiko Fujimori déclarée officiellement vainqueur du second tour

La candidate de droite Keiko Fujimori a été officiellement déclarée lundi vainqueur du second tour de la présidentielle et présidente élue du Pérou, trois semaines après le scrutin.

Mme Fujimori, 51 ans, est créditée de 50,13% des voix, contre 49,86% à son rival de gauche Roberto Sanchez, selon les résultats définitifs publiés sur le site internet de l'Office national des processus électoraux (ONPE).

Sa victoire marque le retour du "fujimorisme" au pouvoir, plus de deux décennies après la fin de règne de son père Alberto Fujimori (1990-2000).

Ce second tour est l'un des scrutins les plus serrés de l'histoire récente en Amérique latine, l'écart final entre les deux rivaux étant de quelque 50.000 voix sur plus de 18 millions de votants.

Le camp Fujimori attendait l'officialisation de la victoire, la candidate ayant depuis la semaine dernière une avance que son rival ne pouvait plus combler.

La passation de pouvoir avec le président par intérim, José María Balcázar, est prévue le 28 juillet.

ÉTATS-UNIS-IRAN

Doha accueille de nouvelles discussions cette semaine

L'émissaire américain Steve Witkoff s'est rendu hier mardi au Qatar, où des réunions avec l'Iran sont attendues cette semaine, alors que Washington et Téhéran affichent des positions divergentes sur leur nature. Les États-Unis évoquent des rencontres de haut niveau, tandis que l'Iran parle uniquement de discussions techniques, excluant toute négociation directe.

Selon un responsable américain, les deux parties se sont accordées pour mettre fin aux attaques qui ont repris ces derniers jours, malgré la signature, à la mi-juin, d'un mémorandum d'entente destiné à mettre un terme au conflit au Moyen-Orient. Ce texte, négocié avec la médiation du Pakistan et du Qatar, a ouvert la voie à des pourparlers visant à parvenir à un accord définitif dans un délai de 60 jours.

Sur son réseau social Truth Social, le président américain Donald Trump a affirmé que « l'Iran a demandé une réunion. Elle se tiendra demain (hier mardi) à Doha ». Peu après, la porte-parole de la Maison Blanche, Karoline Leavitt, a indiqué que les émissaires Steve Witkoff et Jared Kushner se rendraient à Doha pour participer à des réunions de haut niveau cette semaine.

La chaîne CNN, citant des responsables américains, a également confirmé que Steve Witkoff était en route vers Doha.

Un diplomate proche des négociations a déclaré lundi à l'AFP que « des équipes techniques se réuniront dans les prochains jours », ajoutant que les canaux de communication destinés à contenir les tensions « restent actifs ».

TENSIONS AUTOUR DU DÉTROIT D'ORMUZ

À Téhéran, les autorités iraniennes ont d'abord nié la tenue de toute réunion avant de confirmer l'envoi d'équipes techniques à Doha cette semaine. Le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, Esmail Baghaei, a précisé que cette visite visait à « assurer le suivi de la mise en œuvre des engagements prévus par le mémorandum d'entente ».

Il a toutefois insisté sur le fait que « dans les prochains jours, aucune réunion de négociation avec les États-Unis ne se tiendra, quel qu'en soit le niveau ».

Les tensions se concentrent désormais sur la gestion du stratégique détroit d'Ormuz, où le trafic mari-



time a fortement ralenti durant le week-end après deux attaques contre des navires. Selon les données de la société de suivi maritime Kpler, 29 navires transportant des matières premières ont franchi le détroit samedi, contre seulement 12 dimanche, soit une baisse marquée par rapport aux jours précédents.

Malgré l'opposition des États-Unis, l'Iran affirme depuis plusieurs semaines qu'il n'est pas question de revenir au régime antérieur de libre passage dans le détroit. Téhéran a également menacé de cibler les navires empruntant un couloir de navigation qu'il n'aurait pas autorisé. Après avoir accusé l'Iran d'avoir attaqué deux navires la semaine dernière, Washington a mené des frappes sur le territoire iranien. En représailles, Téhéran a affirmé avoir visé des intérêts et des bases américaines au Koweït et à Bahreïn.

PÉAGE ENVISAGÉ DANS LE DÉTROIT

L'Iran et le Sultanat d'Oman revendiquent tous deux une forme de souveraineté sur le trafic dans le détroit d'Ormuz et ont annoncé étudier la mise en place de redevances de passage.

Toutefois, la Convention des Nations unies sur le droit de la mer — que l'Iran n'a pas ratifiée — garantit

la liberté de navigation dans les détroits utilisés pour le trafic maritime international.

Après avoir fermé cette voie maritime essentielle au commerce mondial des hydrocarbures durant la guerre lancée par Israël et les États-Unis le 28 février, l'Iran a rouvert le détroit peu après la signature du mémorandum d'entente.

Téhéran n'autorise cependant qu'un seul couloir maritime longeant son littoral.

De son côté, Oman a adopté une position plus nuancée en annonçant l'ouverture d'une route maritime temporaire et alternative, présentée comme une initiative menée avec les Nations unies afin d'évacuer les navires et les équipages restés bloqués.

À l'issue d'une rencontre lundi à Paris, le sultan d'Oman, Haïtham ben Tariq, et le président français Emmanuel Macron ont appelé à garantir « la liberté de navigation sans conditions ni restrictions » et sont convenus de mener des opérations conjointes de déminage dans le détroit. Le vice-ministre iranien des Affaires étrangères, Kazem Ghariabadi, a mis en garde la France contre toute initiative susceptible de « compliquer la situation ».

Au Liban, où l'Iran avait insisté pour que le cessez-le-feu entre Is-

raël et le Hezbollah soit intégré au mémorandum conclu avec les États-Unis, Israël poursuit des frappes ponctuelles.

L'Agence nationale d'information libanaise a rapporté lundi un raid aérien israélien dans le sud du pays, malgré la conclusion d'un accord-cadre entre les gouvernements libanais et israélien destiné à ouvrir la voie à la fin du conflit.

Selon l'agence officielle, « l'aviation israélienne a bombardé la zone située entre Qantara et Deir Seryan ». Aux termes de cet accord-cadre, dont le texte a été publié par le département d'État américain, l'armée libanaise devra rétablir « son autorité souveraine effective sur l'ensemble du territoire libanais », après vérification du désarmement des groupes armés non étatiques et du démantèlement de leurs infrastructures, ce qui permettra un retrait progressif de l'armée israélienne. Le gouvernement libanais dirigé par Nawaf Salam peine toutefois à mettre en œuvre son objectif de réserver le port des armes aux seules forces légales, malgré les pressions américaines. Le Hezbollah a rejeté dès le départ toute négociation directe entre le Liban et Israël, dénonçant un accord « sans existence juridique ».

R.I

ÉTAT DU NIL BLEU (SOUDAN)

L'armée annonce avoir repris le contrôle de deux zones stratégiques

Les forces armées soudanaises ont annoncé avoir repris le contrôle de deux zones stratégiques dans le secteur du Nil Bleu, dans le sud-est du pays, a indiqué l'Agence de presse soudanaise, Suna.

L'armée est parvenue à sécuriser les zones de Maqja et Sarkam à l'issue de violents combats, infligeant de lourdes pertes humaines et matérielles aux éléments armés, a précisé Suna.

Les opérations de ratisage et de poursuite des éléments armés se poursuivent afin de sécuriser les zones reprises, assurer un déploiement sur le terrain, garantir la stabilité, rétablir la sécurité et empêcher toute tentative d'infiltration ou de redéploiement des éléments en fuite.

Ces développements interviennent dans un contexte d'intensification des opérations militaires dans plusieurs zones de la région du Nil Bleu, où l'armée soudanaise poursuit, selon ses communiqués officiels, « des campagnes de ratisage à grande échelle pour renforcer son contrôle sur le terrain et traquer les groupes armés actifs dans la région ».

Le Soudan est le théâtre, depuis avril 2023, d'un conflit opposant l'armée aux Forces de soutien rapide (FSR), ayant causé la mort de dizaines de milliers de personnes et le déplacement de millions d'autres, à l'intérieur du pays comme à l'étranger, selon des estimations d'organisations internationales.

R.I

AU CONSEIL DE SÉCURITÉ

Le Pakistan réclame une réponse ferme face à la colonisation

Le Pakistan a dénoncé que l'occupation sioniste compromettrait les perspectives d'un État palestinien viable et indépendant en accélérant l'expansion des colonies en Cisjordanie occupée, soulignant que ses actions sont devenues le principal obstacle à la paix et exigent une réponse globale du Conseil de sécurité de l'ONU.

S'exprimant lors d'une réunion lundi du Conseil de sécurité sur le Moyen-Orient, l'ambassadeur du Pakistan auprès de l'ONU, Asim Iftikhar Ahmad, a indiqué que les récents développements dans le terri-

toire palestinien occupé, notamment la croissance continue des colonies, la violence des colons et les mesures affectant la gouvernance palestinienne, reflétaient un effort systématique pour « consolider l'occupation et éroder la solution à deux États ».

« Tous ces développements graves doivent être considérés dans le contexte des déclarations continues (de l'entité sioniste) rejetant l'idée d'un État palestinien et donc la solution à deux États », a précisé le diplomate pakistanais.

« Il est parfaitement clair où réside le pro-

blème », et « il est temps que ce Conseil entreprenne une évaluation globale de la situation sur l'ensemble du territoire palestinien occupé et s'attaque fermement aux obstacles à la paix », a-t-il insisté. Asim Iftikhar Ahmad a ajouté que la Cisjordanie occupée connaît sa vague d'expansion de colonies la plus importante et la plus meurtrière, accompagnée de violences persistantes de la part des colons sionistes.

Il a exhorté à cet effet, le Conseil de sécurité à contraindre l'entité sioniste à mettre fin à toute activité de colonisation, à

annuler les mesures d'annexion et de déplacement forcé, à protéger les Palestiniens contre les violences des colons. L'ambassadeur du Pakistan auprès de l'ONU a appelé, en outre, à la mise en œuvre de la résolution 2803 du Conseil de sécurité de l'ONU, qui approuve un plan progressif visant à mettre fin à l'agression génocidaire sioniste à Gaza par le biais d'un cessez-le-feu, d'une aide humanitaire accrue et de la reconstruction après-guerre.

R.I

TÉLÉ

TF1 All Her Fault
21h10



A Chicago, Marissa Irvine se présente au 14 Arthur Avenue pour récupérer son fils, Milo, censé être avec un camarade de classe de sa nouvelle école. Mais la femme qui lui ouvre la porte n'est ni la mère de l'ami de son fils, ni sa nourrice.

arte Volver



21h07

Raimunda travaille et vit à Madrid avec son mari et sa fille Paula. Sa soeur habite à proximité et leur mère Irene, décédée il y a plusieurs années dans l'incendie d'une maison avec leur père, leur manque. Une ancienne voisine rapporte qu'elle a vu le fantôme d'Irene.

T8 La loi d'Alexandre
20h55



Alexandre Laurent et Raphaël Menaud, inséparables depuis leur enfance, sont devenus des avocats réputés. Leur amitié est subitement brisée le jour où Alexandre apprend le meurtre de son associé, tué par un club de golf.

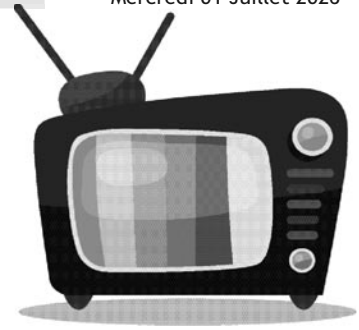
gulli Polly et moi



20h55

Reuben Feffer a construit sa vie comme un tableau Excel parfait : chaque case remplie, chaque risque calculé, chaque émotion soigneusement rangée dans un dossier classé. Expert en évaluation des risques pour une compagnie d'assurances, il a élevé la prudence au rang d'art de vivre.

VISION



france 2 Un château en Espagne



21h10

UN CHATEAU EN ESPAGNE (2007)

MOVIE REVIEW

Après la mort de son mari, Fanny se retrouve plongée dans un cauchemar. Sans le sou et désormais sans toit, elle doit survivre dans la rue avec ses deux enfants, mais fait tout pour remonter la pente...

C STAR The Riot Club

21h15



C'est le début de l'année universitaire à Oxford, et Miles et Alistair y font leur rentrée. Le premier, d'un caractère ouvert, rencontre rapidement Lauren, une autre élève de l'université, avec qui il entame une relation. Alistair, plus renfermé, reste le plus souvent seul.

RMC LIFE Cold Case

21h25



Après la découverte d'un pistolet ayant servi dans le meurtre de Mick Malone en 1986, Lilly Rush et son équipe de Cold Case décident de rouvrir ce dossier longtemps oublié.

"Michael" : Le film devient le biopic le plus rentable de l'histoire du cinéma



Le box-office mondial vient de connaître un bouleversement majeur. Avec 977 millions de dollars de recettes au compteur, le film "Michael", centré sur la vie du roi de la pop Michael Jackson, a officiellement dépassé les 975 millions de dollars engrangés par "Oppenheimer" de Christopher Nolan. «Oppenheimer» détenait auparavant le record du film inspiré d'une histoire vraie, avec 975 millions de dollars de recettes mondiales, une somme remarquable pour un drame historique d'une durée de près de trois heures. «Michael» est déjà devenu le biopic musical le plus lucratif de tous les temps, dépassant «Bohemian Rhapsody» (2018), consacré à Queen et qui avait engrangé 911 millions de dollars à travers le monde.

Le film « Michael », distribué par Lionsgate aux États-Unis et par Universal sur les marchés internationaux, a rapporté 607,2 millions de dollars à l'étranger et 370,2 millions de dollars aux États-Unis depuis avril.

Le film a réalisé 97 millions de dollars de recettes aux États-Unis et 217 millions dans le monde lors de sa sortie, battant ainsi le record du meilleur démarrage pour un biopic musical établi en 2015 par « Straight Outta Compton » (60 millions de dollars). Porté par les recommandations et les nombreux visionnages, « Michael » a connu un succès commercial constant tout au long de la saison estivale, malgré une forte concurrence.

Réalisé par Antoine Fuqua, « Michael » retrace le parcours de l'artiste, des Jackson 5 à son statut de « Roi de la Pop ». Jaafar Jackson, le neveu du chanteur dans la vraie vie, incarne Michael Jackson pour ses débuts d'acteur, aux côtés de Colman Domingo et Nia Long, qui jouent ses parents, Joe et Katherine.

Entre autres records, «Michael» est le film le plus lucratif de l'histoire de Lionsgate, dépassant «Hunger Games : L'Embrasement» (2013), qui avait rapporté 865 millions de dollars. Le studio devrait donner son feu vert à au moins un autre biopic sur Jackson.

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
L'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 028 53 59 96
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Politique migratoire européenne, une victoire de l'extrême droite

EN PLUS DE CONSTITUER UNE VICTOIRE POLITIQUE POUR L'EXTRÊME DROITE, LA MISE EN PLACE PROGRAMMÉE DE « HUBS DE RETOUR » EST UNE NOUVELLE FORMULE QUI S'INSCRIT DANS DES DÉCENNIES DE RACISME STRUCTUREL ET DE DÉSHUMANISATION DES EXILÉS. DANS CE CADRE, ET LOIN DES PRINCIPES DE DROITS HUMAINS DONT ELLE SE TARGUE, L'UNION EUROPÉENNE NE SE CACHE MÊME PLUS DE SON ACCOMMODEMENT AVEC DES RÉGIMES AUTORITAIRES, POURVU QU'ILS SE MONTRERENT DES PARTENAIRES FIABLES.

Par Chloé Fraise-Bonnaud*

juin 2026, les États membres de l'Union européenne et le Parlement européen sont parvenus à un accord sur le règlement dit « retour ». Celui-ci constitue sans doute le symbole le plus frappant d'une dérive engagée depuis trente ans. Il marque une étape supplémentaire vers l'invisibilisation des personnes étrangères sur le territoire européen. Adopté le 17 juin par 418 voix pour, 218 contre et 30 abstentions, ce règlement autorise les États membres à créer des « hubs de retour », autrement dit des centres de privation de liberté installés hors du territoire européen où pourront être envoyées les personnes étrangères expulsées d'Europe, pour une durée pouvant atteindre deux ans. Parmi les pays mentionnés pour accueillir l'installation de ces centres : le Rwanda, l'Ouganda ou encore l'Ouzbékistan.

LES EXILÉ-ES TRAITÉ-ES COMME DES MARCHANDISES

L'externalisation — « outsourcing » en anglais — désigne le transfert total ou partiel de la fonction d'une organisation vers un partenaire externe. Dans le monde de l'entreprise, on externalise la production, la logistique... Dans le monde de la politique migratoire européenne, on externalise la gestion des êtres humains. La sémantique n'est pas anodine : les personnes exilées sont traitées non comme des sujets de droit, mais comme un flux à gérer, un problème à délocaliser, une marchandise à sous-traiter.

L'idée de déplacer, voire de cacher les étrangers·ères ne date pas d'hier. Dès les années 1990, à mesure que l'espace Schengen — assurant la libre circulation des personnes — se consolide, l'Union européenne se tourne vers les pays extérieurs en adoptant des accords comprenant la gestion des flux migratoires, d'abord vers l'Europe de l'Est, puis vers certains pays d'Afrique du nord et de l'ouest. La gestion des politiques migratoires devient centrale dans tous les secteurs de la diplomatie européenne. Le commerce, l'aide au développement, l'aide humanitaire sont désormais conditionnés au bon vouloir des pays tiers à jouer le rôle de gardes-frontières de l'Europe.

DÈS DÉCENNIES DE SOUS-TRAITEMENT

Les premiers accords remontent à ceux conclus entre Rabat et Madrid au début des années 1990, afin d'utiliser les enclaves espagnoles au Maroc, Ceuta et Melilla, vestiges du colonialisme, comme frontière extérieure vouée à empêcher les passages. L'accord UE-Turquie de 2016 ouvre la voie, en échange de six milliards d'euros, à la sous-traitance du contrôle des réfugiés, principalement syriens. En 2017, un accord renouvelé a été conclu avec la Libye pour que ses gardes-côtes interceptent les embarcations en Méditerranée centrale et effectuent les biens nommés « push back » (refoulement). En 2023, un mémorandum d'entente est signé

avec la Tunisie comprenant le versement de 105 millions d'euros. L'été même de sa signature, plus de 1 200 personnes sont expulsées vers les frontières libyenne et algérienne dans des conditions inhumaines, abandonnées sans eau, sous le soleil du Sahara. En mars 2024, c'est l'Égypte d'Abdel Fattah Al-Sissi qui signe un « partenariat stratégique global » avec l'UE pour 7,4 milliards d'euros.

L'ONG CCFD-Terre Solidaire, qui se mobilise sur la question de l'externalisation, souligne dans son rapport de 2026 intitulé « Déléguer pour contrôler : coûts et enjeux de l'externalisation de la migration », l'opacité troublante qui enveloppe ces dispositifs. Les financements circulent, les accords se signent entre gouvernements sans intervention démocratique des élus, et les mécanismes de contrôle du respect des droits humains restent inexistant ou dérisoires. C'est dans ce cadre que le CCFD-Terre Solidaire a, par exemple, décidé de poursuivre la France pour plus de transparence dans le cadre de l'accord passé avec la Tunisie, qui s'ajoute à celui de l'Union européenne et à d'autres partenariats passés par certains pays membres, telle l'Italie.

Les acteurs humanitaires eux-mêmes se retrouvent progressivement mis au service des politiques sécuritaires européennes, tandis que les associations de défense des droits y font l'objet d'une répression croissante. La prochaine discussion européenne portera d'ailleurs sur la modification de la directive dite « facilitation », en aggravant probablement les sanctions à l'égard des personnes et associations qui interviennent en soutien des personnes exilées.

UNE ZONE DE NON-DROIT ADMINISTRATIVE

En mai 2024, l'Union européenne a en outre adopté le Pacte sur la migration et l'asile qui est entré en application le 12 juin 2026. Loin de constituer une rupture avec les logiques précédentes, il les consolide et les systématise, comme le fait le règlement « retour ». Parmi les mesures phares de ce pacte figure la généralisation des procédures aux frontières, qui permettent de maintenir les personnes dans une sorte de zone de non-droit administrative, le temps de l'examen de leur demande d'entrée sur le territoire. Pour de nombreuses personnes qui demandent l'asile, la procédure, dans son entièreté, se fera donc à la frontière. En cas de rejet, une procédure de retour dans le pays d'origine, de provenance ou dans un État tiers, sera mise en œuvre sans que la personne soit entrée sur le territoire. Les personnes mineures pourront, dans certains cas, être également maintenues à la frontière.

Si le président français Emmanuel Macron s'est dit fier du Pacte sur la migration et l'asile pour lutter contre l'immigration illégale, il a cependant déclaré le 19 juin 2026 ne pas souhaiter voir la France appliquer le renvoi de personnes étrangères dans des centres de retour fermés — les hubs — sur le territoire de pays tiers. Il

justifie cette posture par des considérations principielles mais surtout fonctionnelles, pointant du doigt la potentielle inefficacité de ces centres dans des pays tiers. C'est pourtant à l'initiative d'un député européen français, François-Xavier Bellamy, membre du parti Les Républicains, que le « règlement retour » a été adopté, grâce à l'alliance de la droite et de l'extrême droite. Le réseau Migreurop parle de « mise à mort du droit international » et évoque une accélération de l'Histoire : en un an à peine, un texte qui franchit de nouvelles lignes rouges en matière de droits des étrangers a été imposé »1. Les débats sur le « règlement retour » ont par exemple acté la possibilité d'aller chercher les gens pour l'expulsion dans leur lieu d'hébergement ou un fichage généralisé des personnes exilées dès l'âge de 6 ans.

L'argument avancé par les partisans du texte créant les « hubs de retour » est celui de l'inefficacité du système actuel. Selon Eurostat, l'office de statistique de l'UE, autour de 27 % des décisions d'expulsion seraient effectivement exécutées dans l'Union. Les raisons pour lesquelles les éloignements ne s'effectuent pas sont pourtant multiples : absence de documents d'identité, refus des pays d'origine de reprendre leurs ressortissant·es, ou encore difficultés liées à des situations personnelles (enfants mineurs, problèmes médicaux, etc.). Hors ces difficultés, les hubs ne sauraient aucunement résoudre les autres obstacles. Au contraire, ils posent d'autres questions liées notamment au respect des droits humains et à aux enjeux diplomatiques. En quoi l'Ouzbékistan, par exemple, serait-il mieux à même de faire exécuter un renvoi en Afghanistan qu'un pays européen ?

UNE LOGIQUE

STRUCTURELLEMENT RACISTE

Dernière cette obsession gestionnaire, la lame de fond de ces politiques est structurellement raciste, au sens d'un système qui produit, entérine et reproduit des discriminations selon la nationalité, l'origine ou la couleur de peau.

La plupart du temps issus du Sud global, elles fuient les violations des droits humains, l'absence de perspectives ou les violences climatiques. L'externalisation est un dispositif spécifique dirigé contre certains corps, certaines origines, certaines religions, certaines couleurs.

L'externalisation des frontières vers des pays tiers prétendus « sûrs » contribue en outre à renforcer des régimes autoritaires dans lesquels des violations graves des droits des personnes exilées, souvent noires, ont été largement documentées. En Tunisie, en Libye, en Turquie, l'argent européen finance des appareils répressifs qui traitent les exilé·es subsaharien·es avec une violence particulière, explicitement raciste.

Ce qui rend cette accélération particulièrement troublante, c'est qu'elle s'opère dans des démocraties qui se réclament des droits fondamentaux, et avec des instru-

ments juridiques qui prétendent les respecter. Les accords signés avec la Turquie, la Libye, la Tunisie et l'Égypte comportent parfois une clause de respect des droits humains. Chaque fois, cette clause finit par rester lettre morte. En juillet 2023, quelques jours après la signature du mémorandum avec la Tunisie, des centaines de personnes exilées étaient abandonnées dans le désert libyen. En mai 2024, Light House Report a démontré dans son rapport « Desert Dump » que des financements de l'Union européenne étaient directement dédiés à financer des achats de voitures visant à transporter — c'est-à-dire renvoyer — des personnes bloquées sur la route migratoire au Maroc, en Tunisie et en Mauritanie, jusque dans le désert du Sahara, dans des conditions inhumaines. En 2025, selon une résolution adoptée en commission des affaires européennes de l'Assemblée nationale française, l'UE est explicitement déclarée « complice dans les violations des droits humains en Tunisie contre les demandeurs d'asile, les réfugiés, les migrants et les personnes noires ».

Au moment où ces politiques sont débattues et édifiées, les morts continuent. Depuis 2014, plus de 30 000 personnes ont péri en tentant de traverser la Méditerranée. Dans le cimetière de Zarzis, en Tunisie, des bénévoles enterrent dans le « Jardin des Africains » les corps de ceux qui n'ont pas survécu aux politiques migratoires de l'Union européenne. Pendant longtemps, ces corps étaient enfouis dans des fosses communes creusées dans la décharge municipale.

Les « hubs de retour » qui suivent la logique initiée par le Royaume-Uni, voulant envoyer les demandeurs·euses d'asile au Rwanda à la suite d'un accord signé en 2022 mais freiné par la Cour européenne des droits de l'homme, étaient autrefois considérés comme scandaleux. Face à la controverse et des décisions de justice, le gouvernement britannique avait fait marche arrière.

Mais, preuve que la fenêtre d'Overton, qui permet aux idées les plus extrêmes de s'imposer, ne cesse de s'agrandir, c'est dorénavant au niveau de l'Union européenne que cette stratégie s'impose. Elle fait également écho à l'accord bilatéral signé entre les États-Unis et l'Ouganda pour accueillir des demandeurs d'asile que les Américain·es ne souhaitent pas voir sur leur territoire. Il s'agit bien, en dernière instance, d'invisibiliser ce que l'on ne veut pas voir : des mouvements de population, fruit des inégalités mondiales et des conflits internes et internationaux persistants. Il s'agit enfin, à travers cette politique de sous-traitance, de repousser les limites du droit.

* Chloé Fraise-Bonnaud est juriste indépendante, consultante et formatrice en droit des étrangers, droit d'asile, enjeux des migrations internationales, elle accompagne des projets de solidarité avec les personnes exilées.

15e Festival national Aïssaoua : Appel à participation au concours de la meilleure jeune troupe

Le 15e Festival national culturel Aïssaoua, prévu du 20 au 24 juillet à Constantine, a lancé un appel à participation au concours de la meilleure troupe de jeunes spécialisée dans la musique et chant aïssaouis.

Au programme du Festival figure une compétition destinée aux jeunes troupes qui, selon le communiqué, doivent déposer leurs dossiers de candidature avant le 10 juillet prochain, avec l'impératif de se limiter au nombre de 9 à 15 membres chacune, présentant des prestations individuelles d'une durée maximale de 20 minutes, comprenant des madhids aïssaouis, des braouels (cadences ternaires en 6/8), des qasïds et des noubas.

Soulignant l'irrecevabilité des prestations déjà primées lors des précédentes éditions, les organisateurs rappellent l'importance et la nécessité de préserver l'authenticité du rituel Aïssaoua dans sa variante algérienne et d'en respecter les dimensions patrimoniale et spirituelle. Également, les troupes participantes devront obligatoirement porter la tenue traditionnelle propre au patrimoine aïssaoui et utiliser exclusivement les instruments le caractérisant, excluant catégoriquement l'usage de tout effet sonore préenregistré durant les représentations. Entre autres critères d'évaluation de ces sélections, la qualité de l'interprétation collective, la maîtrise musicale et rythmique, l'authenticité des répertoires, la présence scénique, ainsi que la créativité dans le respect de l'esprit Aïssaoua algérien.

Le dossier de candidature doit comprendre, le formulaire de participation, une fiche technique, une présentation de la troupe, la liste de ses membres, un enregistrement vidéo récent de 5 à 10 minutes ainsi que des photographies récentes, réalisées en haute définition. Le concours se déroulant le 21 juillet au Palais de la culture Mohamed-Laid Al-Khalifa.

La 14e édition du Festival national culturel Aïssaoua s'était tenue l'année dernière à la Maison de la culture Moubarak-El-Mili, dans la wilaya de Mila, avec la participation de 14 troupes et associations représentant 12 wilayas.

R.C

Festival de la Sbeiba : Une nouvelle étape dans la consécration de la dimension nationale et internationale de la manifestation

La 17ème édition du Festival culturel local de la Sbeiba, dans la wilaya de Djanet, constitue une nouvelle étape dans la consécration de la dimension nationale et internationale de cette manifestation culturelle, classée patrimoine immatériel universel.

Selon le commissariat du festival, cette édition table sur la promotion de cette manifestation comme un legs de l'humanité, susceptible de contribuer au développement culturel, touristique et économique de la région.

Le programme de cette édition (22-26 juin) a été marqué par l'intégration des ksour de Djanet comme espaces servant de cadres aux activités de cette manifestation, en plus de l'animation, par un aéroportage d'académiciens et de chercheurs, d'une journée d'étude sur la Sbeiba, la mise sur pied d'expositions d'artisanat et d'arts plastiques, en sus du développement d'activités informatives et numériques liées à l'évènement et l'élargissement de la participation des associations et troupes folkloriques locales.

Le commissariat du festival s'est attelé à faire également de ce festival un espace de dialogue culturel et d'échange d'expériences, mettant à profit la participation de délégations de différentes régions du pays, à l'instar d'In-Salah, représentée par l'association culturelle Berzana de Ksar Laâreb, ainsi que de chercheurs, d'hommes de lettres, d'artistes et de gens de la presse, en sus de la présence de l'Office national du tourisme avec une exposition mettant en valeur les atouts touristiques de la région.

Cette manifestation a été rehaussée par la présence de participants étrangers, à l'instar de la délégation de Libye, composée d'artistes et de troupes populaires, reflétant les profonds liens culturels ancestraux entre les peuples de la région, ainsi que de représentants d'autres pays, dont l'Italie, la France, la Belgique et le Japon. Le commissariat entend, à l'avenir, élargir la participation internationale des délégations et des chercheurs intéressés par le patrimoine et la culture sahariens, dans le but de renforcer le statut de la manifestation de la Sbeiba et d'en faire une passerelle entre les cultures et un message civilisationnel de Djanet vers le monde.

R.C

Constantine : Exposition d'habits traditionnels au palais Ahmed Bey

Une large variété de costumes traditionnels féminins reflétant la richesse et la diversité du patrimoine constantinois, est présentée à l'exposition du patrimoine Cirta d'habits traditionnels, ouverte lundi, au musée public national des arts et expressions culturelles traditionnelles (Palais Ahmed-Bey).

Cette exposition a pour objectif de sauvegarder et valoriser des habits traditionnels, notamment des tenues artisanales constantinoises reconnues et inscrites sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO. Organisée par la chambre de l'artisanat et des métiers (CAM), cette exposition qui se poursuivra jusqu'au 7 juillet prochain regroupe 20 artisans spécialisés dans la confection et la fabrication des habits traditionnels reflétant l'histoire et les coutumes de la ville des ponts à l'instar de la gandoura constantinoise et "Kaftan El Kadi", a indiqué la même source.

L'exposition est marquée également par la participation d'artistes inscrites dans le cadre du programme national de soutien aux "Familles productives", géré par le secteur de l'action sociale et de la solidarité.

Des conférences consacrées à l'habit traditionnel visant à promouvoir ce patrimoine local, figurent également au programme de cette manifestation, à également fait part, le directeur de la chambre d'artisanat et des métiers de la wilaya de Constantine qui compte actuellement 1738 artisans, spécialisés dans ce domaine.

LE FESTIVAL CULTUREL NATIONAL DE MUSIQUE ANDALOUSE "SANÂA"

14 associations musicales à l'affiche de la 12^e édition



Sept wilayas participent au 12e Festival culturel national de musique andalouse "Sanâa", prévu du 4 au 9 juillet dans les jardins du Palais de la Culture Moufidi-Zakaria, à Alger.

Le programme de cette manifestation culturelle nationale, placée cette année sous le slogan "En notre fête, Dieu nous a réunis", repose sur trois axes principaux combinant prestations artistiques, activités intellectuelles et valorisation de ce patrimoine, avec la participation d'un large éventail d'associations et d'ensembles spécialisés venus de différentes wilayas.

L'ouverture du festival coïncidant cette année avec les célébrations du 64e anniversaire de la Fête de l'indépendance et de la Jeunesse, la soirée inaugurale sera mar-

quée par un grand spectacle animé par le "Grand Orchestre algérien de musique Sanâa", dirigé par le maestro El Hadi Boukoura, avec la participation de près de 400 instrumentistes issus de quarante associations de musique Sanâa représentant diverses régions du pays. Les artistes proposeront un programme varié comprenant des pièces du répertoire de la nouba et du haouzi, ainsi que des chants patriotiques, dans une fresque musicale mettant à l'honneur la mémoire nationale et le patrimoine culturel algérien.

Cette édition revêt un caractère symbolique associant "la mémoire historique et la joie de la libération à celle de la création artistique", a souligné, le commissaire du festival, Ahcène Ghida, ajoutant que cette

dimension traduit la place éminente qu'occupe la musique andalouse parmi les composantes de l'identité culturelle algérienne et rappelle les valeurs d'unité et de cohésion incarnées dans le thème retenu pour cette édition.

Concernant les soirées artistiques qui se dérouleront dans les jardins du Palais de la Culture Moufidi-Zakaria, M. Ghida a précisé que "14 associations prendront sept wilayas y prendront part, à raison de trois concerts par soirée", ce qui permettra, a-t-il poursuivi, au "plus grand nombre d'associations actives à travers le pays de participer à cette manifestation".

Parmi les associations retenues figurent "El Widadia" de Blida, "El Moutribia" de Biskra, "El Fakhardjia" d'Alger, "Er-Rawnak El Annabi"

d'Annaba, "El Kaissaria" de Cherchell (Tipasa), "Naghma" de Bejaïa, "El Qalaâ" de Jijel ainsi qu'"El Fen wa n'Nacha" de Mostaganem.

Cette nouvelle édition sera également marquée par un hommage rendu à onze personnalités artistiques, pour leur contribution à la préservation de la musique andalouse et à l'enrichissement de son répertoire artistique.

Parmi les principales nouveautés figure également l'organisation, le 6 juillet, d'une journée d'étude préparatoire intitulée "Projet de rencontre nationale sur la musique classique algérienne (musique savante)", dirigée par professeur Abdelkader Bendamèche et avec la participation de spécialistes et de chercheurs.

R.C

Edition : Une journée de formation destinée aux

Le Centre national du livre a organisé une journée de formation consacrée aux jeunes éditeurs sous le thème "De la conception à la fabrication du livre", en présence d'éditeurs et d'auteurs venus de plusieurs wilayas. Accueillie à la Bibliothèque nationale d'Algérie, cette journée de formation, vise à accompagner la dynamique de l'édition en Algérie et s'inscrit dans les missions du ministère de la Culture et des Arts, rappelant qu'un forum consacré aux nouveaux éditeurs a déjà été organisé en 2026 et a permis notamment de "recueillir les préoccupations des jeunes professionnels du secteur. La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, qui a présidé l'ouverture, mis

en avant les efforts consentis par l'Etat algérien en faveur du livre, rappelant que cette politique s'est concrétisée par la promulgation de la loi sur le livre de 2015 et de ses textes d'application. Dans ce contexte, elle a insisté sur le "rôle stratégique du livre", qu'elle a qualifié de "levier du développement culturel et économique" et de "composante essentielle des industries créatives". Evoquant les mutations numériques et les défis qu'elles imposent au secteur, la ministre a estimé que cette évolution "exige de redonner toute sa valeur à la parole écrite et de préserver le livre, aussi bien dans sa version imprimée que numérique", appelant, à cet effet, les auteurs et les éditeurs à

"faire preuve d'un sens élevé des responsabilités". Concernant l'organisation du circuit de distribution du livre en Algérie, Mme Bendouda a annoncé la "création d'un établissement spécialisé chargé de la gestion du Salon international du livre ainsi que des salons nationaux, afin d'apporter un véritable soutien à l'éditeur algérien". Pour sa part, le directeur du Centre national du livre, Djamel Yahiaoui a indiqué que cette initiative vise à "accompagner une nouvelle génération de jeunes éditeurs à travers un programme de formation spécialisée", ajoutant qu'elle ambitionne également de "renforcer l'industrie du livre en tant que pilier de l'identité nationale et ressource

économique stratégique, capable de suivre les évolutions numériques dans les domaines de l'édition et de la commercialisation".

Le programme de cette journée de formation a consisté en cinq ateliers animés par des éditeurs, des universitaires et des spécialistes et dont les travaux ont porté sur les "différentes étapes de la chaîne du livre", la "légalisation régissant le secteur", les "techniques de gestion des maisons d'édition", les "contrats de publication et les droits d'auteur", ainsi que sur "les perspectives de la lecture", à travers une session consacrée aux "livres numériques et audio".

R.C

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTALEMENT

I. Cette année-là, on a marché sur la Lune. II. Puissance de 2. Nombre d'années nécessaires aux noces de cristal. III. Longueur en km du fleuve Nil. IV. Département du Puy-de-Dôme. Un petit modèle de la gamme Peugeot. V. Altitude estimée de l'Everest. VI. Nombre de coups à faire pour bien s'amuser. C'est vraiment nul !

VERTICALEMENT

1. Carré de 36. 2. Département du Val-d'Oise. Dernier-né de la gamme Airbus. 3. Un chiffre apocalyptique. Un certain nombre de jours pour faire le tour du monde. 4. Puissance de 5. 5. Indispensable à savoir pour que le courrier arrive à la Rochelle. 6. Marignan !

Grille muette N° 1191

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Frère pauvre à l'extrême. 2 Mélanges équimoléculaires de deux énantiomères. 3 Présence de propanone dans un liquide jaune ambré. 4 Métal de transition.- Près de Manzano. 5 Siffleur.- Producteur de protéines insecticides. 6 Ville connue pour son pot...- Nation kelossienne. 7 Débonnaire pour l'Astronome.- Bête de Stevenson. 8 Comme le buisson ardent.- Vertisol. 9 Parleriez trop...- Chemises brunes. 10 Constituées d'un mésothélium et d'un tissu conjonctif aréolaire sous-jacent.

Verticalement

1 Pris, ils sont muets. 2 Fait de la science comparative. 3 En chanson ou au tennis.- Verbe de concert. 4 A de gros avantages. 5 Ville de circuit.- Hitler au théâtre, pendu par les pieds! 6 Sénéçons ornementaux au feuillage grisâtre. 7 Le hyracothérium, il y a fort longtemps, par exemple.- De commune à muse nietzschéenne. 8 Digne lui est proche.- Signe artistique de reconnaissance. 9 Sarde ou roumains.- Il fait parfois moins, mais c'est toujours un plus! 10 À-côté, pas du bon côté.

Mots croisés grille N° 1191

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Presque purificateurs. 2 Ne se mouille pas, au contraire de l'ancre. 3 Accortes.- Unité étrangère. 4 Ont de l'intuition (féminine). 5 ...va sano?- Aller ensemble. 6 Ville togolaise.- H. 7 Se plia un peu.- Lucet au son. 8 Rivière brésilienne.- Souffris. 9 Périodes de chasse au gros gibier... quand vient la fin de l'été. 10 On y fait le plein à Dakar (mais pas à Paris).

Verticalement

1 Tierce dans le milieu. 2 Font de la concurrence loyale. 3 Poète roumain, prisonnier au château des aveugles.- Du 64 au temps anglais. 4 Produit du chancre. 5 Modérera.- L'alpha géorgien. 6 Graisse la laine.- Tapeur guadeloupéen ou piton, réunionnais, par exemple. 7 Uuu ou en cultivent des vertes et des pas mûres!- En noir et blanc ou en Écosse.- Matériau de construction répandu, pas en Italie ou en Italie. 8 Fait une belle jambe, en partie.- Vieille conscience. 9 Inférieur au Supérieur.- Ville des Pouilles. 10 Caresse dans le sens du poil.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

34 décès et 1 772 blessés en une semaine

Trente-quatre personnes sont décédées et mille sept cent soixante-douze (1 772) autres ont été blessées dans 1 423 accidents de la circulation survenus dans plusieurs wilayas du pays au cours de la période allant du 21 au 27 juin, selon le bilan hebdomadaire publié, hier, par la Direction générale de la Protection civile. Selon la même source, le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de M'Sila, avec 4 décès et 48 blessés à la suite de 37 accidents de la route.

ADRAR

Plus de 1.200 jeunes et enfants bénéficieront de camps de vacances

Plus de 1.200 jeunes et enfants de la wilaya d'Adrar bénéficieront, lors de la saison estivale 2026, des camps d'été dans des villes côtières du pays, ont indiqué, hier, des responsables de la direction locale de la Jeunesse et des Sports (DJS). Ces camps profiteront à 1050 enfants âgés de 6 à 14 ans, à une centaine d'adolescents et autant d'autres retenus dans le cadre des échanges de jeunes, a détaillé le DJS par intérim, Mokhtar Ali. Scindés en six groupes, les estivants devront se rendre sur le littoral de la wilaya de Tipasa, avec un premier contingent composé de 200 enfants, adhérents d'établissements de jeunes et d'associations, et de 50 enfants bénéficiaires du quota de la direction des affaires religieuses, qui a déjà pris le départ. Toutes les conditions ont été prises pour le transport, par voie aérienne, des groupes restants depuis l'aéroport d'Adrar vers Alger,

MASCARA ET EL ABIODH SIDI CHEIKH

Les dépouilles de deux moudjahidines inhumées

La dépouille du moudjahid El Aid Bouakal a été inhumée, hier, au cimetière Sidi Youcef, dans la commune de Tighennif (wilaya de Mascara), après son décès survenu lundi, à l'âge de 87 ans, a indiqué la Direction des moudjahidines et des ayants droit. Les obsèques se sont déroulées en présence de membres de la famille révolutionnaire, des proches du défunt ainsi que d'une nombreuse assistance de citoyens, selon la même source. Né en 1939 dans la commune de Tighennif, le défunt avait rejoint les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN) en 1960, au sein de la sixième zone de la cinquième wilaya historique, précise la même source. En 1961, il fut arrêté par les forces de l'armée coloniale française et

condamné à mort. Il a été libéré en 1962, à la suite du cessez-le-feu, ajoute la même source. Par ailleurs, le moudjahid Bouazza Yaacoub, décédé à l'âge de 86 ans, a été inhumé, lundi au cimetière d'El Abiodh Sidi Cheikh, a indiqué la Direction des Moudjahidines et des Ayants droit de la wilaya d'El Bayadh. Les funérailles du défunt se sont déroulées en présence de membres de la famille révolutionnaire, de ses proches, ainsi que d'un grand nombre de citoyens. Né en 1940 à El Abiodh Sidi Cheikh, le défunt avait rejoint les rangs de l'Organisation civile du Front de libération nationale (FLN) en qualité de moussebel à partir de 1960, et y est resté engagé jusqu'à l'indépendance nationale, selon la même source.

FÊTE DE L'INDÉPENDANCE

La journée du dimanche 5 juillet chômée et payée

La journée du dimanche 5 juillet 2026, fête de l'indépendance, sera chômée et payée, a indiqué, hier, un communiqué conjoint du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale et la Direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative. "A l'occasion de la fête de l'indépendance et conformément à la loi 63-278 du 26 juillet 1963 modifiée et complétée fixant la liste des fêtes légales, la journée du dimanche 5 juillet 2026 est chômée et payée pour l'ensemble des personnels des insti-

tutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés, ainsi qu'aux personnels des entreprises publiques et privées, tous secteurs et statuts juridiques confondus, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée", a souligné la même source. "Toutefois les institutions, administrations publiques, établissements, offices et entreprises précités, sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité des services organisés en mode de travail posté", a-t-on précisé.

VENEZUELA

58 000 bâtiments endommagés par les deux séismes

Les deux violents séismes qui ont frappé le Venezuela mercredi dernier ont endommagé plus de 58 000 bâtiments, selon une première évaluation fondée sur des données satellitaires publiée par la National Aeronautics and Space Administration (NASA). Selon les médias, cette évaluation préliminaire, réalisée par les chercheurs Corey Scher et Jamon Van Den Hoek de l'Université d'État de l'Oregon, indique que plus de 58 870 bâtiments ont été endommagés ou détruits. Cette estimation repose sur des données radar recueillies par des satellites le 25 juin, soit le lendemain des deux séismes. Les deux chercheurs se sont appuyés sur les données du satellite Sentinel-1 de l'Agence spatiale européenne (ESA),

équipé d'une technologie radar avancée. Il convient de rappeler que le bilan des deux séismes dévastateurs qui ont frappé le Venezuela il y a quelques jours s'élève à au moins 1 719 morts. Le président de l'Assemblée nationale vénézuélienne, Jorge Rodríguez, a déclaré lundi que 5 034 personnes avaient été blessées lors des deux secousses successives, d'une magnitude de 7,2 et 7,5 sur l'échelle de Richter, tandis que des milliers de personnes sont toujours portées disparues. Les estimations des Nations unies font état d'environ 50 000 personnes disparues, alors que les opérations de recherche se poursuivent afin de retrouver d'éventuels survivants.

LA NATION

Mercredi 01 Juillet 2026

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
03:31	12:50	16:33	20:29	21:47

Météo

Alger	☀️	29	Tizi Ouzou	☀️	27
Tiaret	☀️	31	Béjaïa	☀️	27
Constantine	☀️	28	Oran	☀️	28

avant de rallier la wilaya de Tipasa, sous la supervision de l'agence nationale des loisirs de la jeunesse, et l'accompagnement d'animateurs. L'initiative, vivement saluée par les parents, permet aux estivants de passer d'agréables séjours et de se détendre, avant la saison scolaire.

MOSTAGANEM

Démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans le trafic de drogues

Les services de la Sûreté de la wilaya de Mostaganem ont réussi à démanteler un réseau criminel impliqué dans le trafic de drogues et de substances psychotropes, indique un communiqué de ces services publié hier. Selon la même source, cette opération a été menée à la suite de l'exploitation d'informations fiables faisant état des activités d'un individu qui écoulait des

drogues et des substances psychotropes dans un quartier de la ville de Mostaganem. À l'issue d'une opération de surveillance et de filature menée par les éléments de la Brigade de recherche et d'intervention (BRI), le suspect a été arrêté en compagnie de son frère, dont l'implication dans les mêmes activités criminelles a également été établie. Poursuivant l'enquête, et en coordination avec le parquet territorialement compétent, les enquêteurs ont procédé à la perquisition du domicile du principal suspect, où ils ont découvert une quantité de différents types de drogues et de substances psychotropes soigneusement dissimulées. La perquisition a permis la saisie de 90 grammes de cocaïne, de 2 040 capsules de substances psychotropes, d'une quantité de cannabis traité (kif traité), ainsi que d'une somme de 2 443 500 dinars algériens, provenant des revenus du trafic. Les investigations ont également permis d'identifier quatre autres personnes soupçonnées d'appartenir au réseau criminel. Elles ont été interpellées et 29 capsules supplémentaires de substances psychotropes ont été saisies en leur possession. À l'issue des procédures d'enquête, les personnes arrêtées, âgées de 28 à 45 ans, ont été présentées devant les juridictions territorialement compétentes pour trafic de drogues dures et de substances psychotropes, a conclu la même source.

PÔLE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE DE SIDI ABDELLAH

Sortie de deux promotions de l'ENSIA et de l'ENSM



Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari a présidé, lundi, au Pôle scientifique et technologique de Sidi Abdellah (Alger), la cérémonie de sortie de deux promotions de l'Ecole nationale supérieure de mathématiques (ENSM) et de l'Ecole nationale supérieure d'intelligence artificielle (ENSIA). Les deux promotions sortantes comptent 105 étudiants de l'ENSIA et 50 étudiants de l'ENSM. Dans son allocution prononcée à cette occasion, M. Baddari a estimé que la sortie de ces deux promotions "est le fruit de cinq années de formation et de travail acharné", ce qui reflète "le niveau élevé atteint par les étudiants, grâce à leurs efforts et à l'encadrement de leurs enseignants", soulignant que la présence de représentants d'institutions et d'entreprises nationales à cette cérémonie témoigne de "la demande accrue pour les diplômés de ces deux écoles, au vu des aptitudes

et des compétences qu'ils ont acquises, et dont l'Algérie a besoin dans divers domaines". Il a rappelé que la création de ces deux établissements en 2021 est intervenue "en anticipation des besoins futurs de l'Algérie dans les domaines de l'intelligence artificielle et des mathématiques". Pour sa part, le directeur de l'ENSIA, Abdelmalek Bachir, a affirmé que les cinq dernières années ont prouvé "la pertinence de cette orientation", insistant sur le fait que "l'investissement dans l'excellence est un investissement dans l'avenir du pays". Il a également fait savoir que l'Ecole amorcera, dès l'année prochaine, "une nouvelle phase avec le lancement d'un laboratoire de recherche scientifique et l'accueil de la première promotion de doctorants, ce qui est à même de renforcer son statut en tant qu'institution alliant formation, recherche scientifique et innovation". De son côté, le directeur de l'ENSM, Ahmed Medeghri, a indiqué que la création de

cette école intervient "en réponse aux métamorphoses numériques effrénées et au besoin de l'Algérie de former des ingénieurs capables de suivre le progrès technologique". Affirmant que l'ENSM "draine les meilleurs étudiants en mathématiques, tout en focalisant sur l'emploi des outils scientifiques modernes, afin de faire face aux défis futurs", M. Medeghri a relevé que les étudiants "pourront après la graduation, poursuivre leurs études en doctorat à l'intérieur du laboratoire de recherche scientifique qui a été créé au niveau de l'Ecole". Le même responsable a relevé, à cette occasion, que le travail est en cours, en coordination avec les partenaires économiques, pour "la création de nouvelles spécialités, dont les mathématiques des hydrocarbures, outre un projet pour le lancement de spécialités, en partenariat avec le secteur des assurances, à même de répondre aux besoins du marché du travail".